

CONSTRUCTION DURABLE

Baromètre trimestriel Plan Bâtiment Grenelle

- Rhône-Alpes -

L'élan du Grenelle marque le pas !

Du vert, on passe à l'orange. La plupart des indicateurs sont orientés à la baisse ; quelques uns témoignent d'une quasi stagnation ; et rares sont les tendances haussières. Une traduction de l'attentisme habituel des périodes électorales ?

Qu'il s'agisse de la construction neuve ou de la rénovation, la dynamique enclenchée en Rhône-Alpes depuis plusieurs semestres semble perdre de son souffle.

Dans le neuf, les indicateurs qui comparent le 1^{er} trimestre 2012 au 4^{ème} trimestre 2011 sont majoritairement négatifs. Les demandes de labellisation BBC comme les labellisations BBC accordées baissent significativement : -26% et -28%. La demande de labellisation BBC des locaux tertiaires connaît une légère progression... tout en restant plutôt faible : 6 opérations (2/mois) viennent s'ajouter aux 73 enregistrées en Rhône-Alpes fin 2011.

En matière de rénovation, la hausse, régulière depuis plusieurs trimestres, a vraiment fléchi : les demandes de labellisation BBC rénovation, qui progressaient de +82% entre fin juin 2011 et fin septembre 2011, n'augmentent que de +10% entre fin décembre 2011 et fin mars 2012 ! Sur cette même période, le nombre de labellisations accordées gagne une unité, de 85 à 86 ! Signe positif dans cette période difficile, la reconduite de l'éco-prêt pour le logement social depuis décembre 2011 permettra sans doute de relancer la rénovation énergétique des logements sociaux.

Autre indicateur, qui semble faire écho à la baisse de régime que connaît le moteur « Grenelle » en ce début 2012 : la tendance baissière du nombre de stagiaires qui suivent des formations FEE Bat.

Des hypothèses

Ce manque d'engouement se traduit logiquement dans la faible évolution des qualifications des entreprises : le nombre de qualifications Qualit'ENR progresse de +3% (après +2% au trimestre précédent) ; le nombre cumulé d'éco-artisans augmente de +3% en un trimestre alors que celui des Pros de la performance énergétique est en hausse de +5% sur la même période.

Même le marché lié à l'installation d'équipements sources d'énergie renouvelable perd de son dynamisme : la croissance de la puissance photovoltaïque raccordée (cumul) perd la moitié de sa vigueur (de +15% au 3^{ème} trimestre 2011 à +7% au 4^{ème} trimestre 2011), et celle du solaire thermique plus de la moitié (+13% au 4^{ème} trimestre 2011 contre +5% au 1^{er} trimestre 2012).

Reste à émettre des hypothèses pour expliquer ces multiples signes d'un ralentissement dans l'élan impulsé par le « Grenelle » dont témoignait le secteur du Bâtiment, jusque-là, en Rhône-Alpes. Le niveau très (trop) moyen de l'activité en général et du secteur en particulier, les incitations fiscales comme les aides qui tendent à s'amenuiser, ou tout simplement l'attentisme lié à la période électorale ? Autant de données qui, de toute façon, vont évoluer dans les mois qui viennent...

Jacques CHANUT
Président de la Cellule Economique Rhône-Alpes

Baromètre trimestriel - Plan Bâtiment Grenelle – Mai 2012

Mise en perspective

I. La qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes : quelle progression ?

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?
2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

II. La rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes : quelle évolution ?

1. Etat des lieux énergétique du parc de logements
2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?
3. Quels avancements des audits des bâtiments de l'Etat ?
4. Quel état d'avancement des OPATB ?

III. Quelles adaptations pour les professionnels du secteur Bâtiment en Rhône-Alpes ?

1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?
2. Quels dispositifs de formation des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrages ?
3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?
4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

IV. Quelle dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes ?

1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?
2. Comment progresse le marché du solaire thermique ?
3. Comment progressent les autres marchés des énergies renouvelables ?

Lexique

Mise en perspective

Baisse des demandes de labellisation BBC de logements et ralentissement du rythme des labellisations accordées...

Après un sursaut du nombre de demandes et de labellisations en fin d'année 2011, l'évolution du BBC est en baisse au 1^{er} trimestre 2012. La baisse touche aussi bien les logements individuels que les logements collectifs.

Avec 5 099 demandes au cours du 1^{er} trimestre 2012, on observe en effet une baisse de -26% par rapport au trimestre précédent ; cette tendance s'observe dans plus de la moitié des régions françaises. Avec une baisse de -28% au 1^{er} trimestre 2012, le rythme des labellisations ralentit.

... et légère augmentation de la labellisation des locaux bien que le volume reste faible

Quelle dynamique de labellisation de logements en Rhône-Alpes ?

		T4 2011	T1 2012	Evolution	
Total Logements	Demandes BBC	6 870	5 099	↓	- 26%
	Labellisations BBC	1 327	960	↓	- 28%
Logements individuels	Demandes BBC	519	453	↓	- 13%
	Labellisations BBC	397	254	↓	- 36%
Logements collectifs	Demandes BBC	6 351	4 646	↓	- 27%
	Labellisations BBC	930	706	↓	- 24%

En savoir plus ... page 9

Comment progresse la labellisation de locaux en Rhône-Alpes ?

		Bilan au 31 dec. 2011	Bilan au 31 mars 2012	Evolution	
Total Locaux tertiaires	Demandes BBC cumul (opérations)	73	79	↑	+6 opé.
	Demandes BBC cumul (surfaces SHON)	428 040 m²	444 806 m²	↑	+16 766 m²
		Bilan à la fin du T4 2011	Bilan à la fin T1 2012	Evolution	
	Demandes NF HQE (opérations CERTIVEA)	130	132	↑	+ 2%

En savoir plus ... page 18

Mise en perspective

Ralentissement du rythme des demandes de labellisation en rénovation et légère hausse des labellisations accordées

Après une forte hausse à fin septembre 2011, la croissance des demandes de labellisation s'atténue à la fin du mois de mars 2012.

Les labellisations accordées augmentent également, mais plus modérément : à la fin du 1^{er} trimestre 2012, 3 354 demandes ont été enregistrées et 86 labellisations ont été accordées en Rhône-Alpes.

L'éco-PLS reconduit depuis décembre 2011

Concernant les dispositifs d'aide, le nombre d'éco-PTZ accordés au dernier trimestre 2011 reste bas malgré une légère hausse de +6% par rapport au 3^{ème} trimestre 2011.

L'éco-PLS est un dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements sociaux. Initié en février 2009, le dispositif a été arrêté fin mai 2011 car l'enveloppe budgétaire prévue était entièrement utilisée. L'éco-PLS a finalement été reconduit en décembre 2011.

9 829 éco-PLS ont été accordés en Rhône-Alpes à fin mars 2012 depuis le début du dispositif.

Comment progresse la rénovation énergétique des logements en Rhône-Alpes ?

		Bilan au 31 dec. 2011	Bilan au 31 mars 2012	Evolution	
Total Logements	Demandes BBC rénovation	3 041	3 354	↗	+ 10%
	Labellisations BBC rénov.	85	86	→	+ 1%
		T3 2011	T4 2011	Evolution	
	Nombre d'éco-PTZ	951	1 011	↗	+ 6%
	Densité d'éco-PTZ	8,4	8,9	↗	+ 6%
	- sur l'individuel	16,1	17,0	↗	+ 6%
Log. sociaux	- sur le collectif	2,0	2,2	↗	+ 6%
		Bilan à fin mai 2011	Bilan à fin mars 2012	Evolution	
	Nombre d'éco-PLS	9 575	9 829	NS.	

En savoir plus ... page 22

Quels avancements des audits des bâtiments de l'Etat en Rhône-Alpes ?

Bâtiments de l'Etat	Plan de relance	Coût moyen des travaux pour atteindre les objectifs
	Audit énergie - gros entretien	300 €/m ² de SHON
	Audit accessibilité	85 €/m ² de SHON

En savoir plus ... page 30

Le nombre de salariés formés ralentit

En Rhône-Alpes, le nombre de stagiaires formés dans le cadre du dispositif FEE Bat s'inscrit en baisse à la fin du 1^{er} trimestre 2012.

Aucune session pour les formations COBBAC et REBBAC n'a eu lieu entre fin décembre 2011 et fin mars 2012. À ce jour, deux formations REBBAC sont envisagées en 2012 (juin et octobre/novembre).

Légère hausse des qualifications au début de l'année 2012

Les Eco-artisans, les Pros de la performance énergétique et les qualifications Qualit'ENR recensés à fin mars 2012 sont en légère augmentation par rapport au trimestre précédent.

Les formations Bâtiment en lien avec le Grenelle en Rhône-Alpes

	fin mars 2010 - fin mars 2011	fin mars 2011 - fin mars 2012	Evolution	
Stagiaires FEE Bat	1 334	705	↘	-47%
	T4 2011	T1 2012		
Stagiaires COBBAC (cumul)	131	131	→	=
Stagiaires REBBAC (cumul)	68	68	→	=

Pour mémoire, au 31 décembre 2010, on dénombre 124 016 salariés du Bâtiment

En savoir plus ... page 38

Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment en Rhône-Alpes ?

	1 trim 2011	1 trim 2012	Evolution	
Certifications Qualibat*	2 320	2 209	↘	- 5%
dt nouvelles certifications	ND.	53	ND.	ND.
<i>* enregistrement ou renouvellement</i>	Nb qualifications enregistrées à la fin du T4 2011	Nb qualifications enregistrées à la fin du T1 2012	Evolution	
Qualifications Qualit' ENR	1 939	1 988	↗	+ 3%
	T4 2011	T1 2012	Evolution	
Pros de la performance énergétique (cumul)	92	97	↗	+ 5%
Eco-artisans (cumul)	236	244	↗	+ 3%

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre près de 47 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes.
Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

En savoir plus ... page 41

Matériaux et équipements : quelle évolution en France ?

	Janvier-Août 2010	Janvier-Août 2011	Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010	
Systèmes DRV (climatiseur petit tertiaire et commercial)	9 425	10 425	↗	+ 11%
Centrales traitement de l'air (gd tertiaire, hospitalier, industrie)	6 066	5 970	↘	- 2%
Pompes à chaleur - Air/Air	270 063	273 178	→	+ 1%
Pompes à chaleur - Air/Eau	30 022	30 139	→	+ 0%

Les données correspondent aux unités vendues.

En savoir plus ... page 44

La dynamique du photovoltaïque et du solaire thermique en Rhône-Alpes ralentit

Le parc photovoltaïque continue de se développer en Rhône-Alpes, mais de façon moins marquée qu'au précédent trimestre : +7% à la fin du 4^{ème} trimestre 2011 par rapport au trimestre précédent pour +15% à la fin du 3^{ème} trimestre.

La progression du marché solaire thermique ralentit également : 22 708 installations recensées à la fin du 1^{er} trimestre 2012, soit +5% par rapport au trimestre précédent.

Les autres marchés des énergies renouvelables restent stables au 1^{er} trimestre 2012.

Quelle progression des énergies renouvelables ?

	T3 2011	T4 2011*	Evolution	
Puissance photovoltaïque raccordée (cumul)	186 MW	200 MW	↗	+ 7%
- dont installations de puissance < ou = 3kW	80 MW	82 MW	↗	+ 2%
- dont installations de puissance > 3kW	106 MW	117 MW	↗	+ 11%

* données provisoires

	Nb installations recensées à la fin du T4 2011	Nb installations recensées à la fin du T1 2012	Evolution	
Solaire thermique	21 728	22 708	↗	+ 5%
Bois énergie	7 028	7 129	➡	+ 1%
Production combinée cogénération	7	7	➡	+ 0%
Petit éolien	73	73	➡	+ 0%

En savoir plus ... page 48

I. Progression de la qualité environnementale des nouveaux bâtiments construits en Rhône-Alpes

45 014 demandes de logements BBC - Situation au 31 mars 2012

Dont 5 099 nouvelles demandes
au cours du 1er trimestre 2012
Soit -26% par rapport au trimestre précédent

6 023 labellisations BBC accordées - Situation au 31 mars 2012

Dont 960 nouvelles labellisations
au cours du 1er trimestre 2012
Soit -28% par rapport au trimestre précédent

14 950 logements construits au 4ème trimestre 2011

Soit +41% par rapport au 3ème trimestre 2011

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

> Demandes et labellisations BBC de logements en Rhône-Alpes

> 45 014 demandes de labellisation BBC de logements et 6 023 labellisations accordées en Rhône-Alpes depuis la mise en place du label

Demandes et labellisations BBC Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Demandes de labellisation BBC	Labellisations BBC accordées
Total	45 014	6 023
dont logements individuels	4 217	1 265
dont logements collectifs	40 797	4 758

Depuis la mise en place du label BBC, 45 014 labellisations ont été demandées en Rhône-Alpes et 6 023 logements ont obtenu une labellisation.

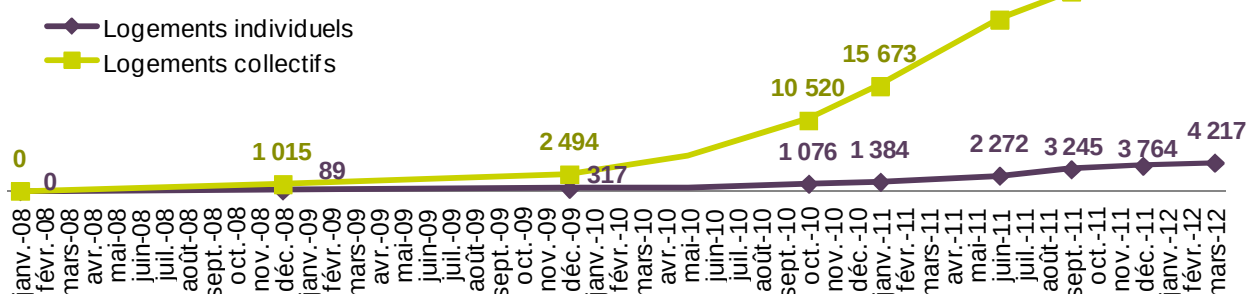
Au début de l'année 2012, la progression des demandes et des labellisations BBC s'atténue.

À noter, le délai moyen entre la demande et l'obtention du label BBC-Effinergie est de 24 mois (estimation Effinergie).

Progression des demandes de labellisation BBC

en Rhône-Alpes selon le type de logement

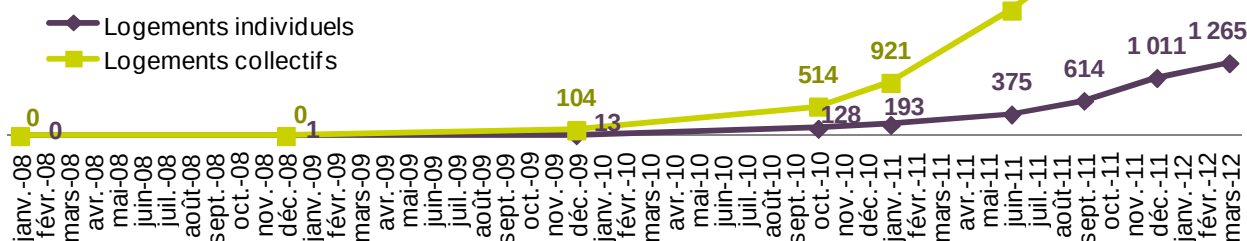
Unité : Nombre de logement - Source : BBC - Effinergie



Progression des labellisations BBC accordées

en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de logement - Source : BBC - Effinergie



Les projets de construction de logements (hors zone ANRU dans laquelle la RT 2012 est applicable depuis le 28 octobre 2011) qui souhaitent obtenir une labellisation BBC-Effinergie devront obtenir le permis de construire avant le 1^{er} janvier 2013. La demande de labellisation pourra ensuite être demandée jusqu'à la pose de l'isolation.

Au-delà de cette date, la labellisation BBC-Effinergie ne sera plus disponible puisque la RT 2012, de performance énergétique équivalente, sera applicable. De nouveaux labels effinergie+ sont en cours de définition.

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

- Après un sursaut au 4^{ème} trimestre 2011, le nombre de demandes de labellisation BBC de logements au 1^{er} trimestre 2012 diminue de -26%

Nombre de demandes de labellisation BBC cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	T4 2011	T1 2012	Evolution
Total logements Rhône-Alpes	6 870	5 099	-26%
Logements individuels	519	453	-13%
Logements collectifs	6 351	4 646	-27%

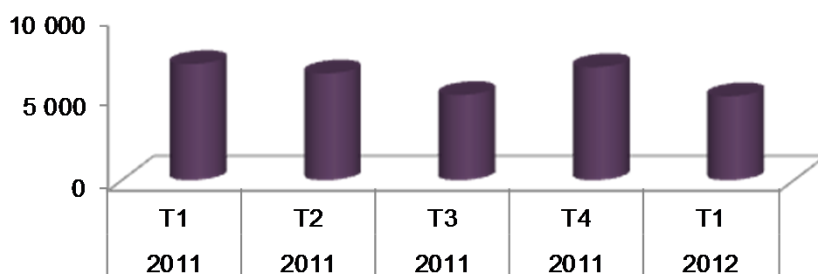
Des demandes de labellisation BBC en baisse depuis le début de l'année 2011 avec un léger sursaut au 4^{ème} trimestre.

Comparé au 4^{ème} trimestre 2011, le nombre de demandes diminue de -26%. La baisse est plus marquée sur le collectif.

En France, on observe une baisse des demandes dans 14 autres régions. Cependant, le nombre de demandes sur la France entière augmente de +12% au 1^{er} trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent. Cela traduit une situation très disparate selon les régions.

Evolution des demandes de labellisation BBC de logements

Unité : nombre de logements - Source : BBC-Effinergie
Estimation CERA pour le T1 et le T2 2011



- Ralentissement des labellisations BBC de logements accordées au 1^{er} trimestre 2012 : 960 labellisations accordées, soit -28% par rapport au trimestre précédent

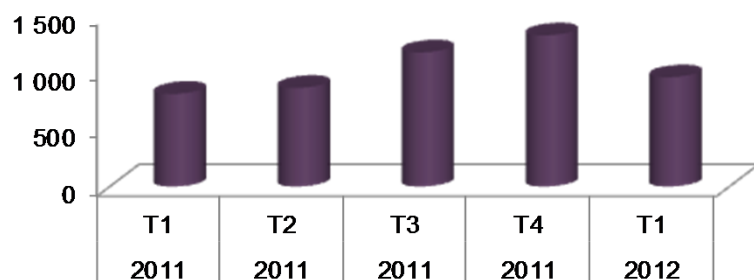
Nombre de labellisations BBC cumulées en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	T4 2011	T1 2012	Evolution
Total logements	1 327	960	-28%
Logements individuels	397	254	-36%
Logements collectifs	930	706	-24%

Interruption de la progression des labellisations BBC de logements en Rhône-Alpes au 1^{er} trimestre 2012

Le nombre de labellisations accordées au cours du 1^{er} trimestre 2012 diminue de -28% par rapport au trimestre précédent. La baisse est plus importante sur les logements individuels (-36%) que sur les logements collectifs (-24%). Le volume de labellisations de logements individuels reste faible comparé à celui des logements collectifs : 74% des labellisations accordées concernent le collectif.

Evolution des labellisations BBC de logements

Unité : nombre de logements - Source : BBC-Effinergie
Estimation CERA pour le T1 et le T2 2011



1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

➤ Rhône-Alpes : 2^{ème} rang des régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC de logements

➤ 12% des demandes de labellisation BBC de logements en France concerne la région Rhône-Alpes

<i>Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC au 31 mars 2012</i> <i>Source: BBC-Effinergie</i>	Demandes de labellisation BBC	Rang	Poids RA / France
Total logements	45 014	2	12%
Logements individuels	4 217	5	7%
Logements collectifs	40 797	2	13%

À fin mars 2012, Rhône-Alpes conserve le 2^{ème} rang des régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC de logements.

Le poids des demandes de la région reste stable : 12% des demandes de labellisation BBC de logements en France concerne la région Rhône-Alpes.

➤ Le Rhône : 1^{er} département rhônalpin en termes de demandes de labellisation BBC avec 41% des demandes en Rhône-Alpes

Départements	Nombre cumulé de demandes de labellisation BBC de LOGEMENTS au 31 mars 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	18 501	1	41%
Haute-Savoie	9 345	2	21%
Isère	6 784	3	15%
Ain	3 592	4	8%
Loire	2 435	5	5%
Savoie	2 312	6	5%
Drôme	1 673	7	4%
Ardèche	372	8	1%
Rhône-Alpes	45 014		

3 départements concentrent 77% des demandes de labellisation BBC en Rhône-Alpes.

Le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère restent aux 1^{ers} rang de la région en termes de demandes de labellisation à fin mars 2012.

Concernant les demandes de labellisation BBC de logements individuels, l'Ain se place au 2^{ème} rang (derrière le Rhône), avec 17% des demandes de la région.

Départements	Nombre cumulé de demandes de labellisation BBC de LOGEMENTS INDIVIDUELS au 31 mars 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	1 076	1	26%
Ain	718	2	17%
Isère	627	3	15%
Haute-Savoie	518	4	12%
Drôme	465	5	11%
Loire	463	6	11%
Savoie	231	7	5%
Ardèche	119	8	3%
Rhône-Alpes	4 217		

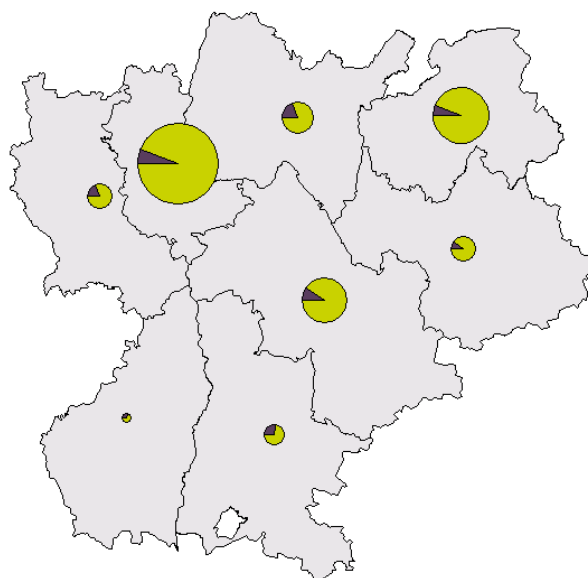
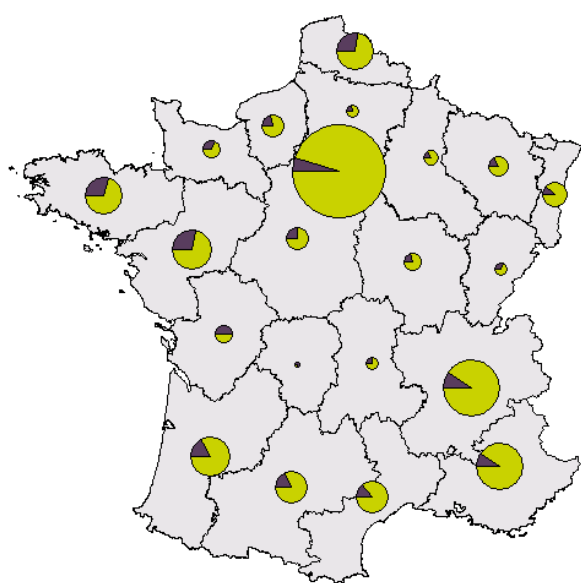
Départements	Nombre cumulé de demandes de labellisation BBC de LOGEMENTS COLLECTIFS au 31 mars 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	17 425	1	43%
Haute-Savoie	8 827	2	22%
Isère	6 157	3	15%
Ain	2 874	4	7%
Savoie	2 081	5	5%
Loire	1 972	6	5%
Drôme	1 208	7	3%
Ardèche	253	8	1%
Rhône-Alpes	40 797		

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

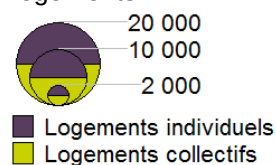
> 91% des demandes de labellisation BBC faites en Rhône-Alpes concerne les logements collectifs

Cumul des demandes de labellisation BBC de début 2008 au 31 mars 2012

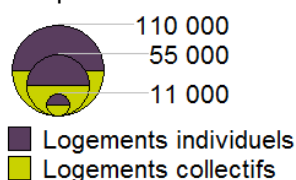
Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Répartition des demandes de labellisation BBC de logements

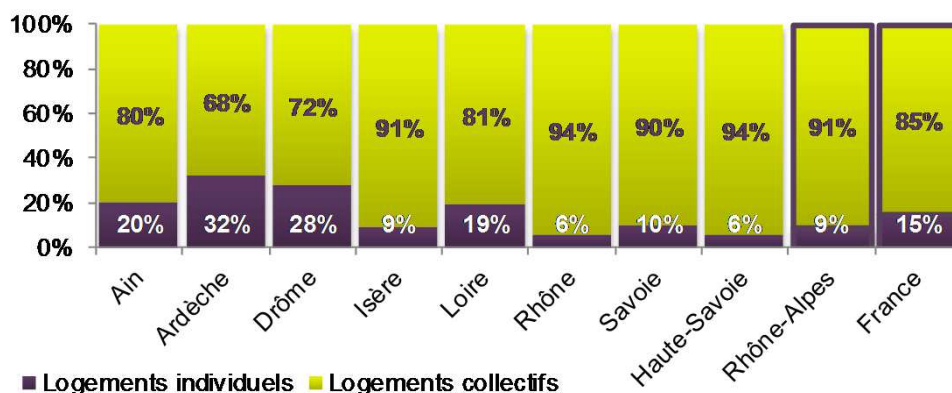


Répartition des demandes de labellisation BBC de logements



Répartition des demandes de labellisation BBC selon le type de logement

Unité : Nombre de demandes cumulé - Source : BBC - Effinergie



Les logements collectifs restent la principale cible des demandes de labellisation BBC

Les logements collectifs représentent 85% des demandes de labellisation BBC en France et 90% des demandes en Rhône-Alpes.

Le Rhône, la Haute-Savoie et l'Isère, aux 1^{ers} rangs de la région en nombre de demandes, ont une part de collectif supérieure à la moyenne.

En Rhône-Alpes, l'Ardèche a le plus faible volume de demandes. Le département se distingue également par une forte proportion de demandes de labellisation dans l'individuel (32%).

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

➤ Rhône-Alpes : 2nd rang des régions françaises en termes de labellisations BBC de logements

➤ 13% des labellisations BBC de logements en France concerne la région Rhône-Alpes

<i>Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de labellisations BBC au 31 mars 2012</i> <i>Source: BBC-Effinergie</i>	Labellisations BBC accordées	Rang	Poids RA / France
Total logements	6 023	2	13%
Logements individuels	1 265	3	8%
Logements collectifs	4 758	2	16%

Rhône-Alpes est au 2^{ème} rang des régions françaises derrière l'Île-de-France en termes de labellisations BBC de logements.

Cependant, à fin mars 2012, le poids de la région continue de diminuer : 13% des labellisations BBC de logements en France concerne la région Rhône-Alpes contre 16% à fin décembre 2011.

➤ Le Rhône : 1^{er} département rhônalpin en termes de labellisations BBC accordées avec 42% des labellisations en Rhône-Alpes

Départements	Nombre cumulé de labellisations BBC de LOGEMENTS au 31 mars 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	2 511	1	42%
Haute-Savoie	1 153	2	19%
Isère	877	3	15%
Loire	438	4	7%
Ain	395	5	7%
Savoie	343	6	6%
Drôme	261	7	4%
Ardèche	45	8	1%
Rhône-Alpes	6 023		

Le Rhône reste au 1^{er} rang des départements rhônalpins en termes de labellisations BBC de logements. Il représente près de la moitié des labellisations dans le collectif et plus d'un quart des labellisations dans l'individuel.

À l'autre extrémité du classement, les labellisations accordées en Ardèche concernent exclusivement les logements individuels. Comme pour les demandes, l'Ardèche a le plus faible volume de labellisations dans la région.

Départements	Nombre cumulé de labellisations BBC de LOGEMENTS INDIVIDUELS au 31 mars 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	340	1	27%
Isère	230	2	18%
Ain	185	3	15%
Loire	171	4	14%
Drôme	121	5	10%
Haute-Savoie	102	6	8%
Savoie	71	7	6%
Ardèche	45	8	4%
Rhône-Alpes	1 265		

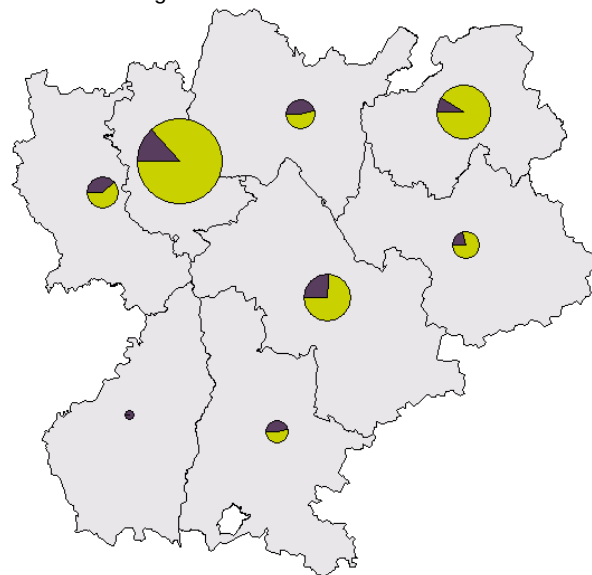
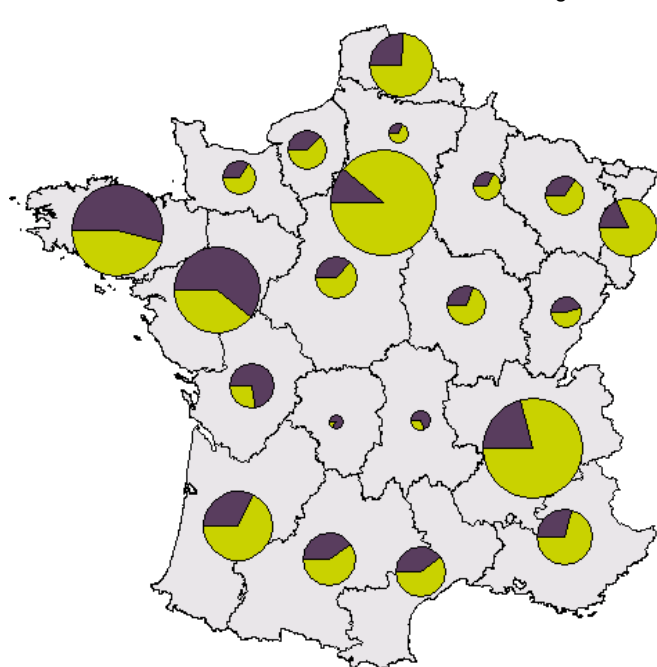
Départements	Nombre cumulé de labellisations BBC de LOGEMENTS COLLECTIFS au 31 mars 2012	Rang	Poids Département / RA
Rhône	2 171	1	46%
Haute-Savoie	1 051	2	22%
Isère	647	3	14%
Savoie	272	4	6%
Loire	267	5	6%
Ain	210	6	4%
Drôme	140	7	3%
Ardèche	0	8	0%
Rhône-Alpes	4 758		

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

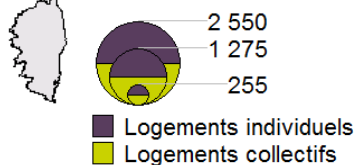
> 79% des labellisations BBC accordées en Rhône-Alpes concerne les logements collectifs

Cumul des labellisations accordées de début 2008 au 31 mars 2012

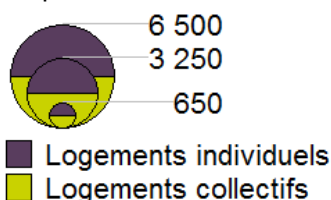
Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Répartition des labellisations BBC de logements



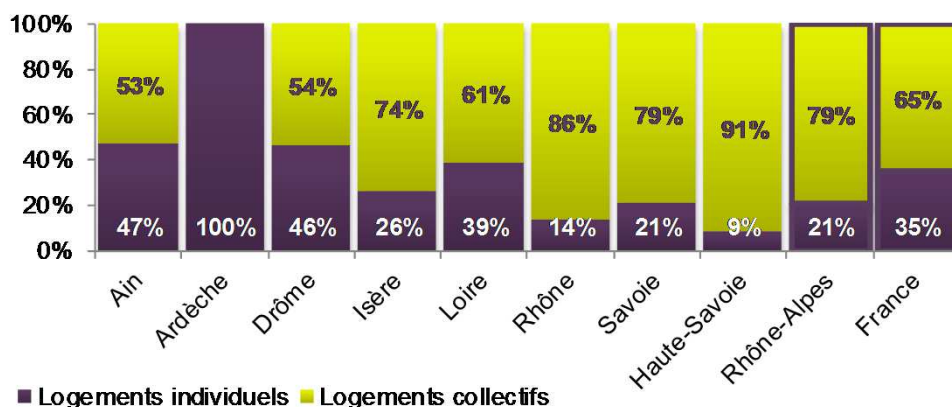
Répartition des labellisations BBC de logements



En France, les logements collectifs restent la cible des labellisations. Cependant, 5 régions affichent une part de labellisations de logements individuels supérieure à 50% : Auvergne, Bretagne, Limousin, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.

Répartition des labellisations BBC selon le type de logement

Unité : Nombre de labellisations - Source : BBC - Effinergie



À fin mars 2012, la part des labellisations de logements individuels en Rhône-Alpes augmente

La part des labellisations de logements individuels en Rhône-Alpes augmente : 21% des labellisations concernent l'individuel. En France, cette part reste stable (35%).

Avec l'Ardèche, les départements de l'Ain et de la Drôme se distinguent par un fort taux de labellisations de logements individuels : 100% des labellisations en Ardèche et près de 50% des labellisations dans l'Ain et dans la Drôme.

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

> 26 ouvertures de chantier NF HQE Maison Individuelle en Rhône-Alpes en 2011

Ouverture de chantier en Rhône-Alpes Source: CEQUAMI	2009	2010	2011	Evolution 2011 / 2010	Part de Rhône-Alpes / Fce
NF	466	671	687	+2%	6%
Dont HQE	24	54	26	NS.	6%

Faible volume des ouvertures de chantier en Rhône-Alpes

26 ouvertures de chantier NF HQE Maison Individuelle ont été enregistrées en 2011. Cela représente 4% des ouvertures de chantier NF en Rhône-Alpes.

> 72 maisons individuelles ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique en Rhône-Alpes en 2011, soit +50% par rapport à 2010

Demandes et labellisations de logements individuels en Rhône-Alpes Source: CEQUAMI		2009	2010	2011	Evolution 2011 / 2010
Labellisations énergétiques	Total	22	28	54	+93%
	HPE	12	7	16	+129%
	HPE EnR	0	0	1	NS.
	THPE	10	21	36	+71%
	THPE EnR	0	0	1	NS.
Demandes de labellisation énergétique	Total	26	48	72	+50%
	HPE	11	16	23	+44%
	HPE EnR	0	0	1	NS.
	THPE	14	32	46	+44%
	THPE EnR	1	0	2	NS.

Hors labellisations BBC

Hausse des demandes et des labellisations énergétiques de logements individuels

Depuis 2009, les demandes de labellisation énergétique sont en hausse en Rhône-Alpes : 72 labellisations énergétiques ont été accordées en 2011, soit +50% par rapport à 2010.

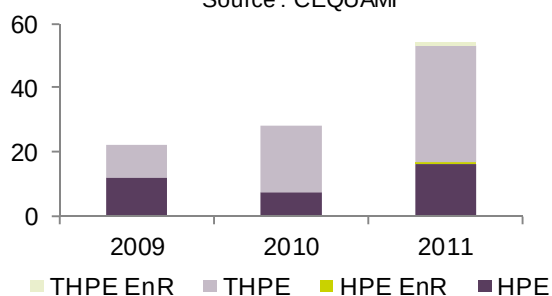
Les demandes de labellisation augmentent également : +93% en 2011 par rapport à 2010.

En revanche, le nombre de projets de construction de maisons liés à une démarche énergétique (hors BBC) reste très modeste.

Les demandes et les labellisations HPE EnR et THPE EnR sont les plus rares.

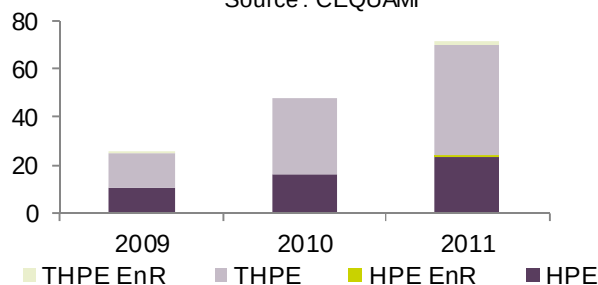
Evolution des labellisations énergétiques de logements individuels en Rhône-Alpes

Source : CEQUAMI



Evolution des demandes de labellisation énergétiques de logements individuels en Rhône-Alpes

Source : CEQUAMI



Hors données Promotelec

1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

- Certifications environnementales des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes :

4 179 certifications accordées au 1er trimestre 2012, soit +29% par rapport au 4ème trimestre 2011

Certifications de logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		T4 2011	T1 2012	Evolution T1 2012 / T4 2011
Certifications accordées	Qualitel	1 328	1 648	+24%
	NF	887	1 610	+82%
	NF HQE	253	507	+100%
	Habitat et Environnement	767	414	-46%
	Total	3 235	4 179	+29%
Demandes certifications	Qualitel	2 484	1 370	-45%
	NF		ND.	
	NF HQE			
	Habitat et Environnement	733	347	-53%

Hausse des certifications accordées...

Le nombre de certifications accordées est en hausse de +29% au 1^{er} trimestre 2012 par rapport au trimestre précédent. La progression porte principalement sur les certifications NF et NF HQE dont le volume double quasiment. En revanche, les certifications Habitat & Environnement sont en forte baisse (-46%).

...mais baisse des demandes

Les demandes de certifications Qualitel et Habitat & Environnement baissent quant à elles presque de moitié.

- Labellisations énergétiques des logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes :

22 demandes au 1er trimestre 2012, soit -87% par rapport au 4ème trimestre 2011

Demandes de labellisation de logements individuels groupés et collectifs en Rhône-Alpes Source: CERQUAL		T4 2011	T1 2012	Evolution T1 2012 / T4 2011
Labellisations énergétiques	Total	974	716	-26%
	HPE 2005	289	48	-83%
	HPE EnR 2005	0	0	NS.
	THPE 2005	685	664	-3%
	THPE enr 2005	0	4	NS.
Demandes de labellisation énergétique	Total	166	22	-87%
	HPE 2005	35	0	NS.
	HPE EnR 2005	0	0	NS.
	THPE 2005	131	22	-83%
	THPE enr 2005	0	0	NS.

Hors labellisations BBC

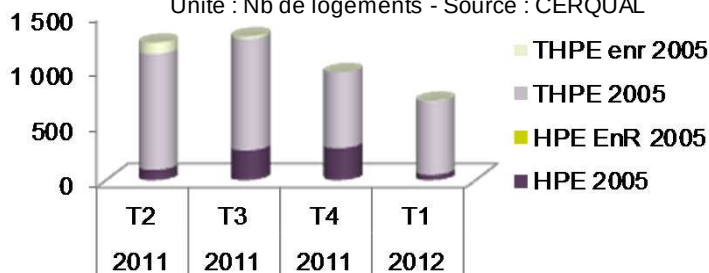
Un faible volume de demandes et une baisse des labellisations accordées au 1^{er} trimestre 2012

22 demandes de labellisation énergétique THPE 2005 ont été enregistrées en Rhône-Alpes au cours du 1^{er} trimestre 2012. Ce volume est faible face au regain du nombre de demandes observé au trimestre précédent (166 demandes).

Les labellisations énergétiques diminuent de -26% par rapport au trimestre précédent. Cette baisse est principalement due à la chute du nombre de labellisations HPE 2005 accordées (-83%).

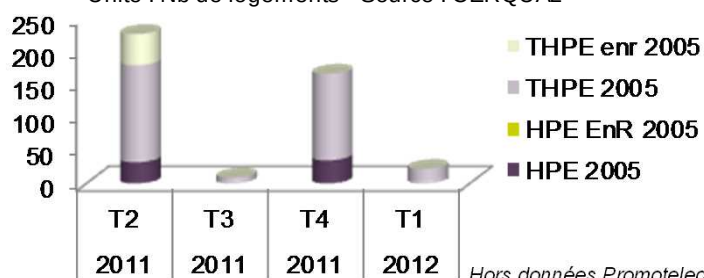
Evolution des labellisations énergétiques des logements individuels et collectifs en Rhône-Alpes selon le type de label

Unité : Nb de logements - Source : CERQUAL



Evolution des demandes de labellisation énergétique des logements individuels et collectifs en Rhône-Alpes selon le type de label

Unité : Nb de logements - Source : CERQUAL



Hors données Promotelec

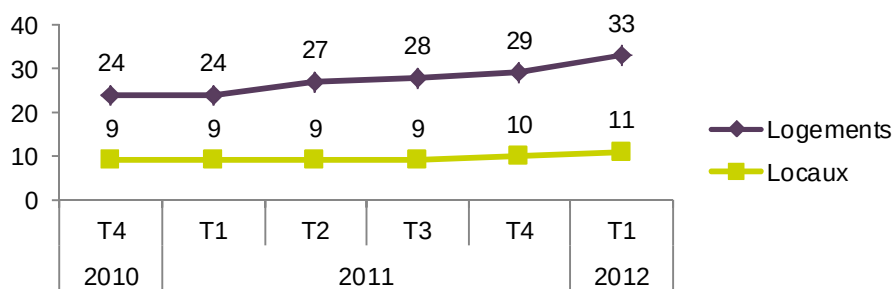
1. Quelle dynamique de labellisation de logements ?

> Les certifications de bâtiments très peu consommateurs d'énergie

Certifications Minergie provisoires et définitives - cumul depuis juin 2006 Source: Prioriterre		T4 2011	T1 2012	Evolution T4 2011 / T1 2012
Minergie Standard	Définitif	36	41	+14%
Obj. 38 kWh/an/m²	Provisoire	22	27	+23%
Minergie Plus	Définitif	3	3	=
Obj. 30 kWh/an/m²	Provisoire	5	5	=

Répartition des certifications Minergie définitives selon le type de bâtiment en Rhône-Alpes

Source: Prioriterre au 31/03/2012 (cumul depuis Juin 2006)



Hausse des certifications Minergie Standard en Rhône-Alpes

Depuis juin 2006, 41 certifications Minergie Standard ont été enregistrées en Rhône-Alpes, soit +14% par rapport au trimestre précédent. La hausse concerne surtout les logements : 4 certifications supplémentaires pour les logements et 1 certification de plus pour les locaux entre fin décembre 2011 et fin mars 2012.

Le nombre de certifications Minergie Plus est stable.

La région Rhône-Alpes représente 35% des certifications définitives délivrées en France (127 certifications définitives en France à fin mars 2012).

En Rhône-Alpes, la Haute-Savoie est au 1^{er} rang en termes de certifications, aussi bien sur les logements que sur les locaux. Le département représente 85% des logements et 73% des locaux certifiés de la région.

Certification Minergie à Saint Martin d'en Haut (Rhône)

Situé à Saint Martin d'en Haut dans le Rhône, ce bâtiment de 2 logements de fonction (collège) offre une surface habitable de 202 m². Il répond au standard Minergie® avec une performance de 30.9 kWh/m².

Surface de Référence Energétique : 260 m²

Enveloppe :

- Panneaux de façades en structure bois BEQ de 45x145, entraxe 60 cm.
- Plancher collaborant bois béton entre niveau 0 et 1 de type Lignadal avec dalle de compression en béton assurant isolation phonique et inertie.
- Charpente primaire par fermettes en bois massif de 60 mm entraxe 1,20m.
- Isolation ouate de cellulose de 250 mm en vrac entre les entrails des fermettes, pose d'un pare vapeur continu en sous face, 100 mm de laine minérale et un placoplatre en sous face.
- Menuiseries extérieures bois alu pour limiter l'entretien du parement extérieur.

Ventilation : double flux avec échangeur à plaque d'une performance d'environ 90%

Système de chauffage : Chaufferie bois à granulés collective aux deux logements, située entre les deux garages.

Eau chaude sanitaire : 5 m² de capteurs solaires thermique (2,5 m² par logement) couvrent 50% des besoins. Ils sont posés sur la rambarde de la terrasse. La chaudière bois-énergie complète les besoins supplémentaires.

Plus : Ossature et panneaux de façade en bois de pays (valorisation de la filière bois locale).



Source : Minergie - Prestaterre

2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

- > Faible montée en puissance des certifications NF HQE des bâtiments tertiaires : 21 opérations certifiées depuis le début du dispositif (2005)

Certifications cumulées NF HQE tertiaires Cumul depuis 2005 Source: CERTIVEA	Bilan à la fin du T4 2011	Bilan à la fin T1 2012	Evolution
Nb d'opérations certifiées	15	21	+6 opé.
Demandes certifications	130	132	+2 opé.

Depuis le début du dispositif (2005), 21 opérations de bâtiments tertiaires ont été certifiées NF HQE pour 132 demandes en Rhône-Alpes.

La région est ainsi au 3^{ème} rang en nombre de certifications et au 2^{ème} en nombre de demandes par rapport aux autres régions françaises.

En Rhône-Alpes, 43% des opérations certifiées ont obtenu une labellisation (THPE ou BBC-Effinergie 2005). En France, ce sont 36% des opérations certifiées qui ont été labellisées.

Le nombre de labellisations HPE 2005 reste très faible : la majorité des labellisations concerne le label BBC-Effinergie 2005.

Certifications NF HQE tertiaires cumulées depuis 2005 à la fin du T1 2012 - Source: CERTIVEA	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb d'opérations certifiées	21	345	6%	3
dont nb labels HPE 2005	0	3	0%	3
dont nb labels THPE 2005	3	56	5%	4
dont nb labels BBC-Effinergie 2005	6	67	9%	3
Demandes certifications	132	1 530	9%	2

- > Un projet tertiaire associé à une démarche NF HQE à Thonon-les-Bains

2012	CONSTRUCTION DU SIEGE SOCIAL LEMAN HABITAT	Performance
Maître d'ouvrage	LEMAN HABITAT	
Eco-construction	Relation bâtiment et env. immédiat	1
	Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction	1
	Chantier à faible impact environnemental	3
Eco-gestion	Gestion de l'énergie	3
	Gestion de l'eau	1
	Gestion des déchets d'activité	2
	Maintenance - Pérennité des perf. env.	2
Confort	Confort hygrothermique	3
	Confort acoustique	1
	Confort visuel	1
	Confort olfactif	2
Santé	Qualité sanitaire des espaces	1
	Qualité sanitaire de l'air	2
	Qualité sanitaire de l'eau	1

Source : profil environnemental – CERTIVEA
Chaque cible est notée de 1 à 3 (du moins performant au plus performant)

Construction du siège social Leman Habitat – Thonon-Les-Bains
Date de certification : janvier 2012

Caractéristiques :

- bâtiment compact avec structure en béton armé et isolé par l'extérieur
- confort thermique par plancher réversible, couplé à une pompe à chaleur air/eau
- ventilation double flux
- système de Gestion Technique Centralisé (GTC)
- eaux de pluie récupérées pour alimenter les sanitaires
- matériaux et équipements choisis en fonction de leurs caractéristiques «écologiques» (provenance, émission de GES, durabilité, consommation,...).

Le projet en quelques chiffres :

- Superficie du terrain : 433 m²
- Surface Hors Œuvre Nette : 1 474 m²
- Nombres de niveaux : 5
- Coût prévisionnel des travaux en phase APD : 2 368 000€ H.T (09/07/09)

Source : <http://www.leman-habitat.com/>

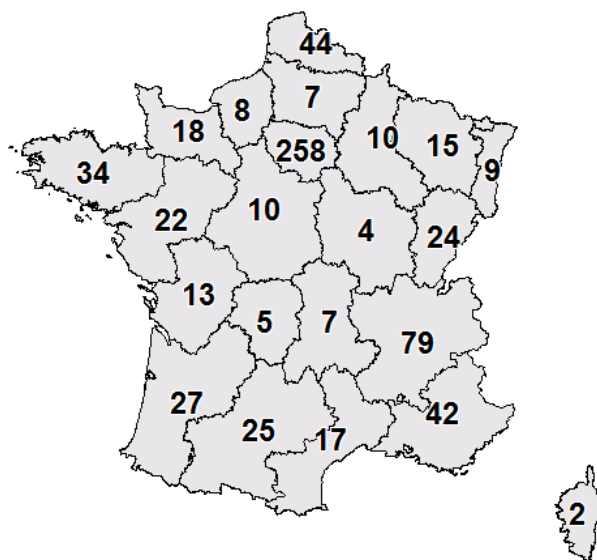
2. Comment progresse la labellisation des locaux ?

- 79 demandes de labellisation BBC d'opérations tertiaires,
6 labellisations accordées en Rhône-Alpes : situation au 31 mars 2012

Nombre de demandes de labellisation BBC cumulé en Rhône-Alpes Source : BBC-Effinergie	Bilan au 31 dec. 2011	Bilan au 31 mars 2012	Evolution	
			Valeur	%
Opérations tertiaires				
Nb de demandes	73	79	+6	+8%
Nb d'accords	2	6	+4	+200%
Surfaces tertiaires (m² SHON)				
Nb de demandes	428 040	444 806	+16 766	+4%
Nb d'accords	21 317	22 009	+693	+3%

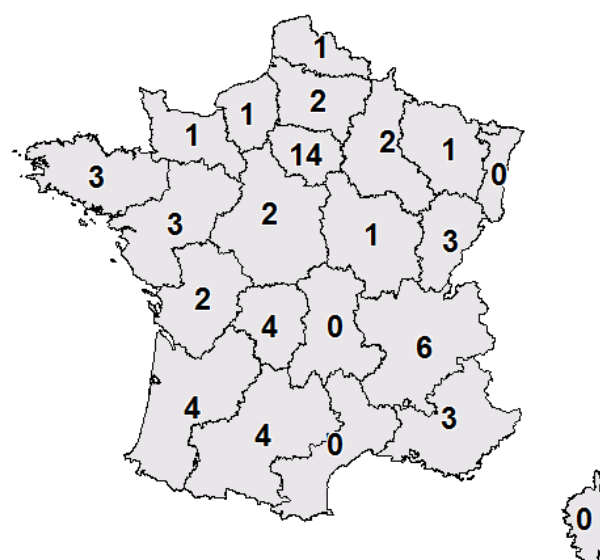
Cumul des demandes de labellisation BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires de début 2008 au 31 mars 2012

Unité : nombre d'opérations - Source: BBC - Effinergie



Cumul des labellisations BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires accordées de début 2008 au 31 mars 2012

Unité : nombre d'opérations - Source: BBC - Effinergie



En France, les demandes de labellisation BBC de bâtiments non résidentiels tertiaires ont progressé de +12% entre fin décembre 2011 et fin mars 2012. Cela représente 72 demandes de labellisation supplémentaires.

En Rhône-Alpes, le nombre de demandes augmente de +8%. Avec 79 demandes, soit 445 milliers de m² de SHON, Rhône-Alpes est au 2nd rang des régions françaises après l'Île-de-France.

Le nombre de labellisations accordées progresse de +58% en France. À fin mars 2012, la quasi-totalité des régions compte au moins une labellisation.

En Rhône-Alpes, le nombre de labellisations triple entre fin décembre 2011 et fin mars 2012.

Comme pour les demandes, Rhône-Alpes est au 2nd rang des régions après l'Île-de-France.

Le délai moyen entre la demande et l'obtention du label BBC-Effinergie est de 24 mois (estimation Effinergie).

441 milliers de m² ont été mis en chantier au 4^{ème} trimestre 2011, soit -25% par rapport au 3^{ème} trimestre 2011.

Locaux tertiaires mis en chantier en
Rhône-Alpes - Unité : milliers de m²
Source: Sit@del2 - SOeS - MEEDDM

Surfaces mises en chantier
(en milliers de m²)

T3 2011

592

T4 2011

441

Evolution
T4 2011 / T3
2011

-25%

II. Rythme de rénovation énergétique du parc existant en Rhône-Alpes

18 018

éco-prêt à taux zéro - Situation à fin dec. 2011

9 829

éco-prêts pour les logements sociaux - Situation à fin mars 2012

3 354

logements ayant fait une demande de labellisation

BBC rénovation - Situation au 31 mars 2012

Pour mémoire

300

€/m² SHON : coût moyen des travaux estimé des bâtiments de l'Etat pour atteindre les objectifs Grenelle

85

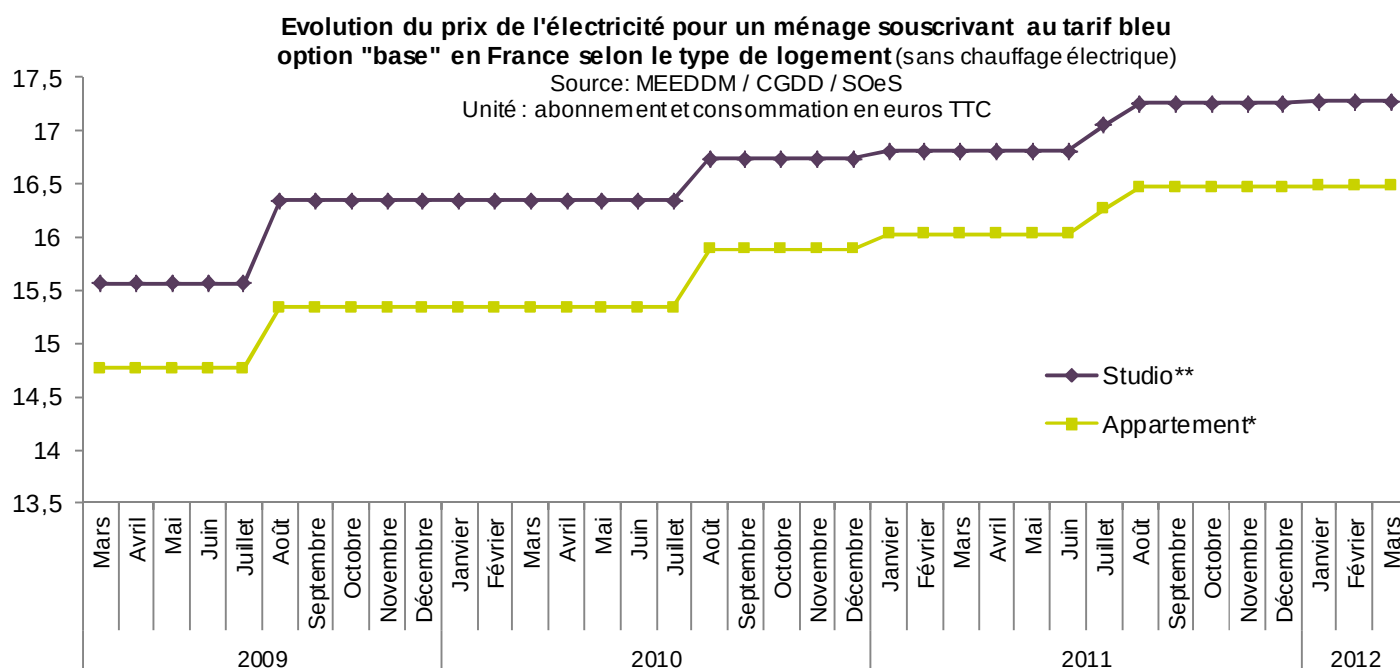
€/m² SHON : coût moyen des travaux estimé pour la mise en accessibilité des bâtiments de l'Etat

3,3

Millions de logements existants

1. Etat des lieux énergétique du parc de logements

- Légère augmentation du prix de l'électricité : +0,1% en janvier 2012 par rapport à décembre 2011



* Hypothèse de calcul : consommation de 1 700 kWh par an. C'est la consommation standard d'un appartement de taille moyenne sans chauffage électrique

** Hypothèse de calcul : consommation de 1 200 kWh par an. C'est la consommation standard d'un studio sans chauffage électrique

En janvier 2012, le prix de l'électricité a très légèrement augmenté par rapport à décembre 2011 : +0,1%.

Au 1^{er} trimestre 2012, le prix de l'électricité est stable : 17,28€ TTC pour un studio et 16,48€ TTC pour un appartement.

Prix de l'électricité pour un ménage souscrivant au tarif bleu option « base »

Les prix de l'électricité indiqués correspondent aux tarifs d'EDF pour un ménage disposant d'un abonnement au tarif bleu, option base. Ils sont exprimés en euros TTC.

Le tarif bleu option base est proposé pour des puissances allant de 3 à 36 kVA.

On distingue le prix de l'abonnement de celui de la consommation d'électricité. Ces prix sont fonction de la puissance souscrite. Il n'y a pas de distinction de prix entre heures pleines et heures creuses.

Des prix complets, comprenant abonnement, consommation et correspondant à des consommateurs types, sont également fournis. Ils sont exprimés en euros TTC / 100 kWh.

Les taxes locales (municipales et départementales) sur l'électricité, et donc les prix, peuvent varier selon les communes.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Quelle est la dynamique du dispositif des éco-prêts à taux zéro ?

- > 1 011 éco-prêts à taux zéro accordés en Rhône-Alpes au cours du 4^{ème} trimestre 2011, soit +6% par rapport au 3^{ème} trimestre 2011

Eco-prêt à taux zéro Source: SGFAS	T3 2011	T4 2011	Evolution
Nb éco-PTZ accordés	951	1 011	+6%
Nb éco-PTZ accordés - logements individuels	825	868	+5%
Nb éco-PTZ accordés - logements collectifs	126	143	+13%

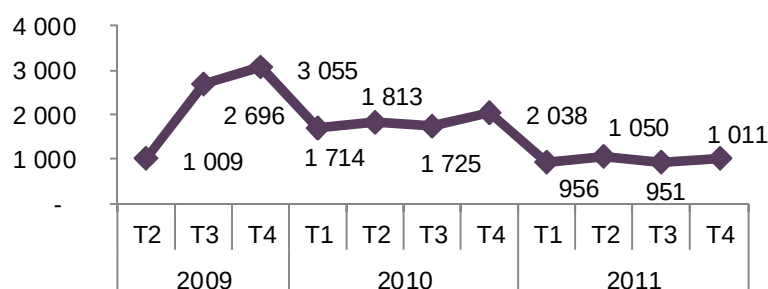
Avec 1 011 éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes au cours du 4^{ème} trimestre 2011, le niveau reste bas

On observe une très légère hausse du nombre d'éco-PTZ accordés au 4^{ème} trimestre 2011 : +6% par rapport au trimestre précédent. La hausse est plus importante sur les logements collectifs (+13%), mais le volume des éco-PTZ sur le collectif reste faible.

En effet, le nombre d'éco-PTZ concerne toujours majoritairement les logements individuels (86% des prêts éco-PTZ accordés).

Nombre d'éco-PTZ émis en Rhône-Alpes par trimestre

Source: SGFGAS



- > De nombreux éco-PTZ accordés en Rhône-Alpes (18 018 depuis le 1er mars 2009) mais une densité relativement faible (8,9 logements pour 1 000)

Eco-PTZ cumulés depuis le 1er Mars 2009 Source : SGFGAS	Bilan à fin sept 2011	Bilan à fin dec. 2011	Evolution
Nb de prêts / 1 000 logements éligibles	8,4	8,9	+6%
- Logements individuels	16,1	17,0	+6%
- Logements collectifs	2,0	2,2	+6%

Le nombre d'éco-PTZ accordés rapporté au parc de logements éligibles progresse de +6% à fin décembre 2011 par rapport au trimestre précédent.

À fin décembre 2011, le nombre de logements individuels bénéficiant de l'éco-PTZ est de 17 logements pour 1 000 logements individuels éligibles et de 2 logements collectifs pour 1 000 logements collectifs éligibles.

Qu'est-ce que l'éco-prêt à taux zéro ?

L'éco-PTZ, lancé le 1er mars 2009 constitue un levier important en matière de travaux de rénovation énergétique. Son application est limitée dans la durée jusqu'au 31 décembre 2013.

En 2012, l'éco-PTZ évolue :

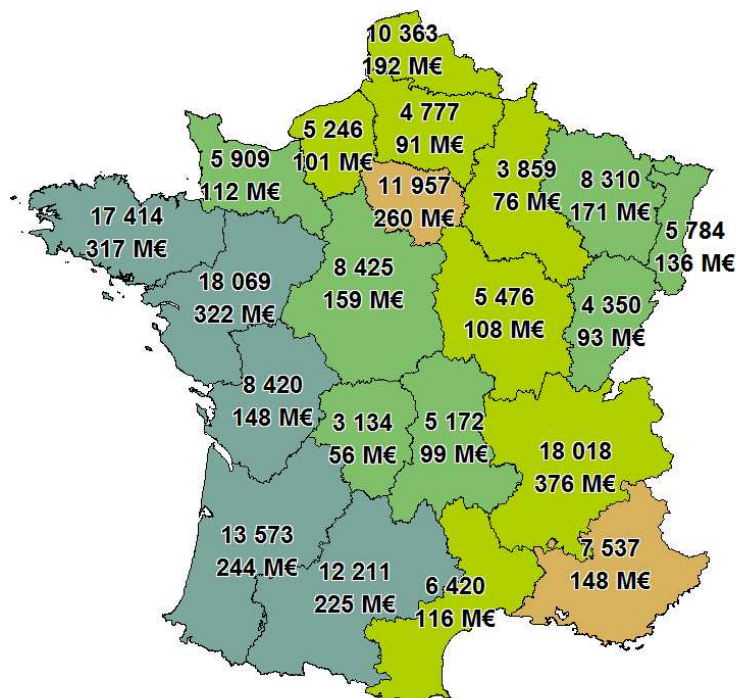
- l'éco-PTZ seul est attribué sans condition de ressources. Le décret du 30 décembre 2011 (publié au JO le 31 décembre 2011) autorise le cumul de l'éco-PTZ et du crédit d'impôt développement durable depuis le 1^{er} janvier 2012, mais celui-ci est soumis à des conditions de ressources.
- la durée maximale de l'éco-PTZ passe de 10 à 15 ans pour les bouquets de trois travaux et les travaux à performance globale.
- à compter du 1er avril 2012, l'éco-PTZ sera ouvert aux syndicats de copropriétés.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> 18 018 éco-prêts à taux zéro accordés depuis le 1er mars 2009 en Rhône-Alpes, soit 376 M€ de travaux réalisés

Eco-PTZ cumulés du 1er Mars 2009 au 31 dec. 2011 Source : SGFGAS	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb éco-PTZ accordés	18 018	184 717	10%	2
nombre éco-PTZ - logements individuels	15 664	172 000	9%	3
nombre éco-PTZ - logements collectifs	2 354	12 717	19%	1
Volume de travaux	376 M€	3 557 M€	11%	1
Nb de prêts / 1 000 logements éligibles	8,9	8,6		13
densité - logements individuels	17,0	14,5		6
densité - logements collectifs	2,2	1,4		7

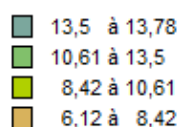
Nombre d'éco-PTZ accordés au 31 dec. 2011 (cumul)
rapporté aux logements éligibles et volume des travaux concernés



Nombre d'éco-PTZ accordés pour 1 000 logements éligibles



Nombre d'éco-PTZ accordés pour 1 000 logements éligibles

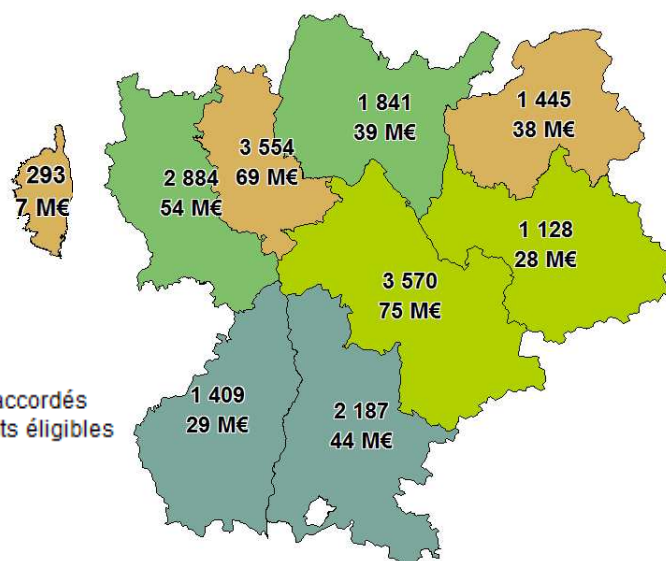


Depuis la mise en place du dispositif le 1^{er} mars 2009, 18 018 éco-PTZ ont été accordés en Rhône-Alpes. Cela correspond à 376 Millions d'euros de travaux réalisés.

À fin décembre 2011, la région Rhône-Alpes conserve le 2^{ème} rang des régions en termes d'éco-PTZ accordés et le 1^{er} rang en termes de volume de travaux réalisés.

Le nombre de prêts accordés pour 1 000 logements éligibles en Rhône-Alpes est plus élevé que la moyenne nationale, en particulier sur l'individuel.

En Rhône-Alpes, l'Isère est au 1^{er} rang en nombre de prêts accordés.



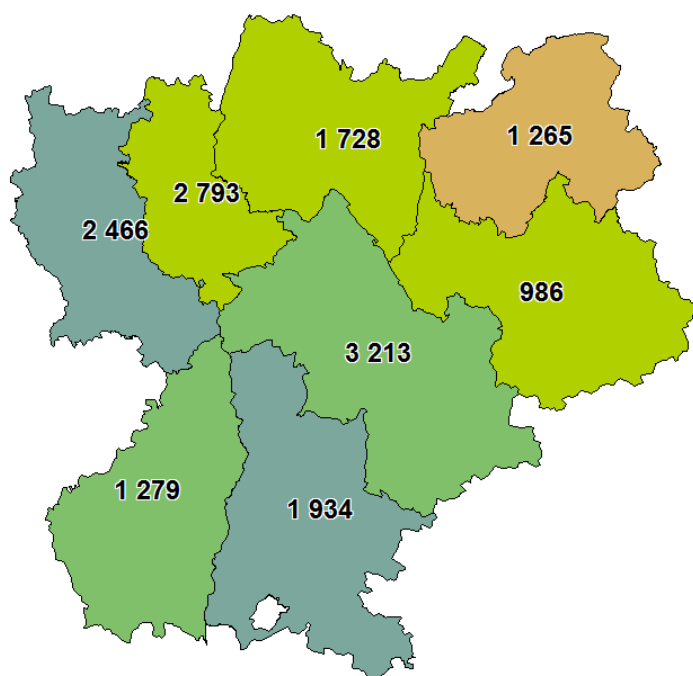
Unité: Nombre d'éco-PTZ et Montant des travaux en Millions d'euros - Source: SGFGAS cumul au 31 dec. 2011

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

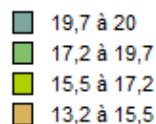
> Forte disparité entre l'individuel et le collectif

Logements individuels

Nombre d'éco-PTZ accordés au 31 dec. 2011 (cumul)
rapporté aux logements éligibles

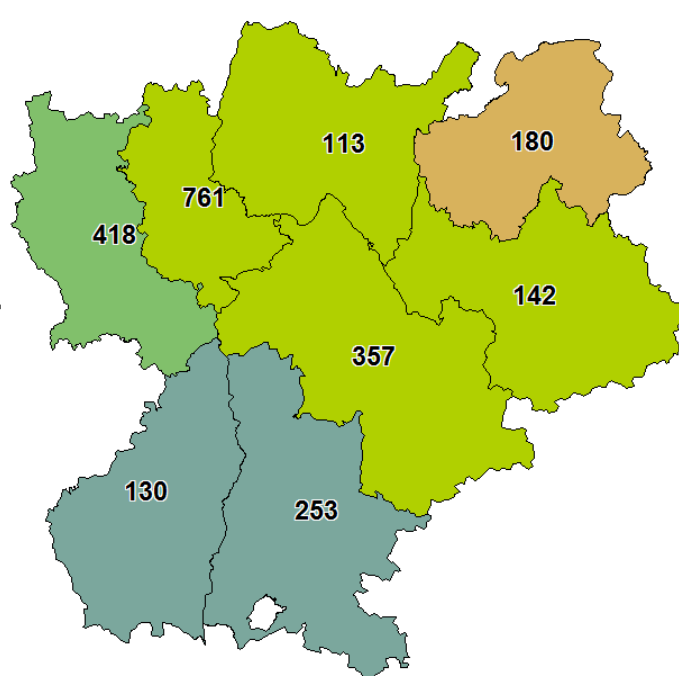


Nombre d'éco-PTZ accordés - logements individuels
pour 1 000 logements éligibles

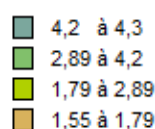


Logements collectifs

Nombre d'éco-PTZ accordés au 31 dec. 2011 (cumul)
rapporté aux logements éligibles



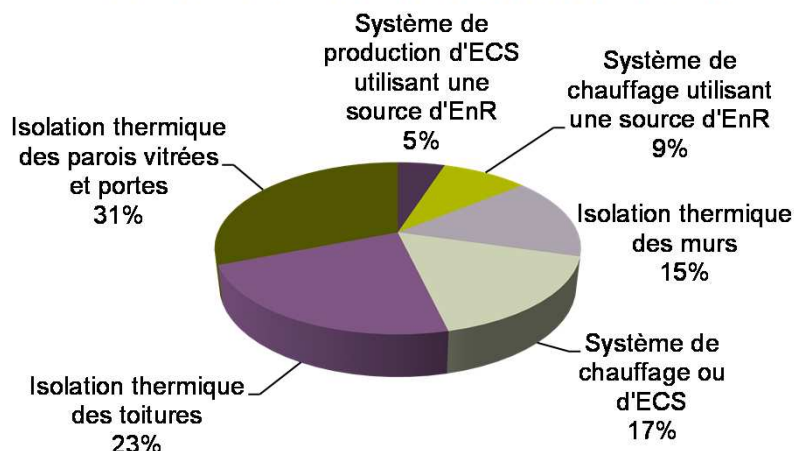
Nombre d'éco-PTZ accordés - logements collectifs
pour 1 000 logements éligibles



> 3 actions concentrent 71% des travaux réalisés dans le cadre de l'éco-PTZ

Répartition des actions de travaux réalisées en Rhône-Alpes

Unité : Nb d'offres - Source: SGFGAS (cumul depuis le 1er Mars 2009)



3 actions concentrent 71% des travaux réalisés dans le cadre du dispositif éco-PTZ :

- Isolation thermique des parois vitrées et des portes
- Isolation thermique des toitures
- Système de chauffage ou d'ECS.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ 9 829 éco-prêts pour le logement social accordés en Rhône-Alpes à la fin du mois de mars 2012

Eco-PLS cumulés du 25 février 2009 à fin mars 2012 Source : Caisse des dépôts - Energie demain - modèle enerterWEB 2011	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce
Nb d'éco-PLS (nb de logements)	9 829	98 895	10%
Nb d'éco-PLS (nb d'opérations)	120	1 383	9%
Volume de travaux réalisés	274 M€	2 678 M€	10%
Montant moyen des travaux	27 883 €	27 082 €	
Nb de prêts pour 1 000 logements éligibles	28	ND.	
Année de construction moyenne des logements	1965	1967	

Depuis le début du dispositif (février 2009) 9 829 logements sociaux rhônalpins ont été rénovés dans le cadre de l'éco-PLS.

Cela représente 120 opérations et un volume de travaux de 274 Millions d'euros. En moyenne, les travaux de rénovation d'un logement approchent les 28 000 euros.

Rapporté au parc de logements sociaux éligibles (en classe D, E, F et G), 28 logements sur 1 000 ont d'ores et déjà été rénovés.

L'octroi de l'éco-PLS a été suspendu fin mai 2011 car l'enveloppe budgétaire avait été entièrement consommée. Le dispositif a repris en décembre 2011.

L'éco-prêt pour les logements sociaux

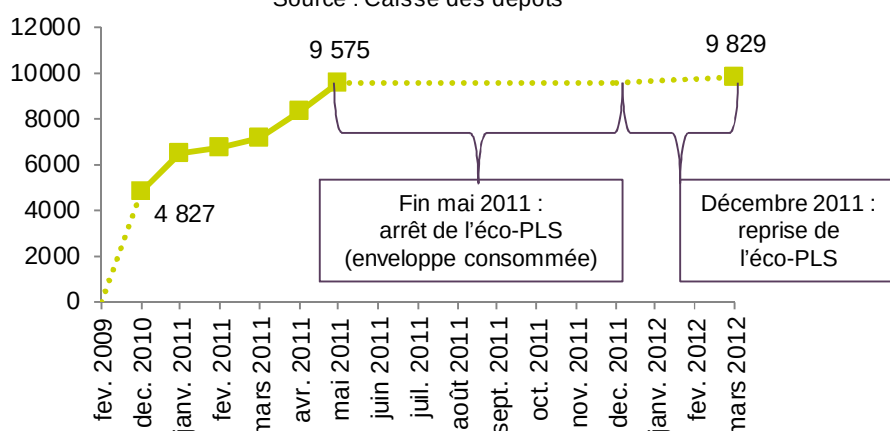
« L'éco-prêt logement social » est un prêt d'un montant de 9 000 à 16 000 € par logement, accessible aux organismes d'habitations à loyer modéré, aux sociétés d'économie mixte ou encore aux communes possédant des logements sociaux. Il a été mis en place fin février 2009 et a été reconduit en 2011. Il est majoré de 2 000 € par logement si l'objectif vise l'obtention d'un label de performance énergétique

Il s'adresse aux logements les plus énergivores. En termes de classes de diagnostic de performance énergétique (DPE), cela correspond environ à la rénovation de logements classés D, E, F ou G. L'objectif pour ces logements est de passer en classe C.

Le Rhône et la Loire sont respectivement au 1^{er} et 2nd rang des départements rhônalpins en termes d'éco-PLS accordés. Les deux départements concentrent plus de la moitié des éco-PLS accordés en Rhône-Alpes (3 389 dans le Rhône et 2 070 dans la Loire).

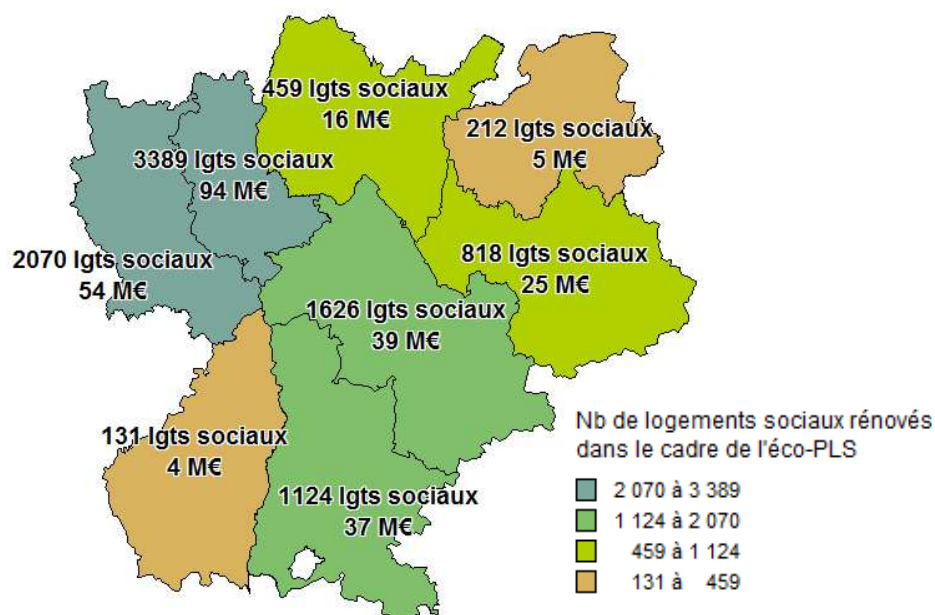
Evolution du nombre d'éco-PLS accordés par logement en Rhône-Alpes depuis le début du dispositif

Unité : Nombre de logements sociaux rénovés dans le cadre de l'éco-PLS
Source : Caisse des dépôts



Nombre d'éco-PLS accordés par logement à fin mars 2012

Unité : Nombre de logements sociaux rénovés dans le cadre de l'éco-PLS et Montant des travaux en euros - Source : Caisse des dépôts



2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Les demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes : situation au 31 mars 2012

> 3 354 demandes de labellisation BBC au 31 mars 2012, soit +10% de plus qu'au 31 décembre 2011

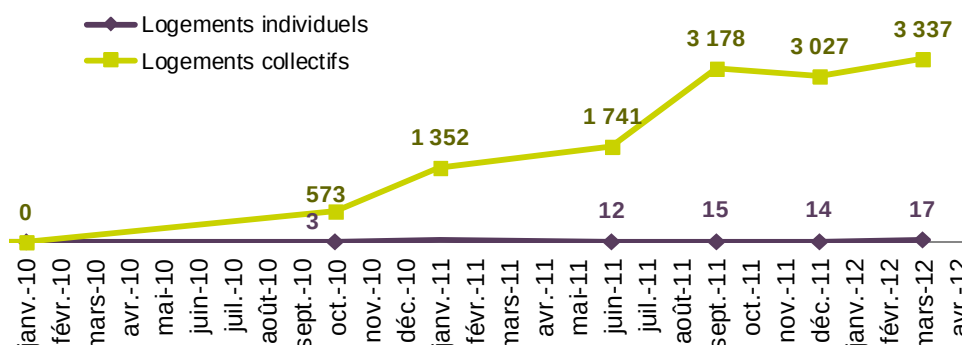
Nombre de demandes de labellisation BBC rénovation cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Bilan au 31 dec. 2011	Bilan au 31 mars 2012	Evolution	
			Valeur	%
Total logements	3 041	3 354	+313	+10%
Logements individuels	14	17	+3	+21%
Logements collectifs	3 027	3 337	+310	+10%
Opérations collectives	40	50	+10	+25%

Ralentissement du rythme des demandes de labellisation BBC rénovation

Après une forte progression des demandes de labellisation BBC rénovation entre fin juin 2011 et fin septembre 2011, le rythme des demandes ralentit : +10% entre fin décembre 2011 et fin mars 2012. Les demandes de labellisation BBC rénovation de logements individuels augmentent de +21%, mais le volume reste très faible par rapport aux demandes sur le collectif.

Progression des demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de logements - Source : BBC - Effinergie



N.B. : Les données correspondent au bilan du nombre de demandes depuis la mise en place du label BBC rénovation jusqu'à la date de prise en compte. Entre deux dates de prise en compte, de nouvelles demandes sont comptabilisées et des demandes déjà enregistrées peuvent être annulées.

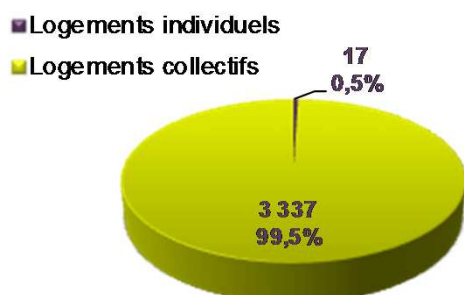
Qu'est-ce que le label BBC rénovation ?

Officialisé le 29 septembre 2009 par la publication d'un arrêté ministériel, le niveau du label BBC-Effinergie rénovation a été fixé à 80 kWh/m²/an pour le logement.

> Un dispositif concernant essentiellement les logements collectifs (99,5% des demandes)

Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement

Unité : Nombre de demandes
Source : BBC - Effinergie (Bilan au 31 mars 2012)



Des demandes qui concernent quasi-uniquement les logements collectifs

À fin mars 2012, les demandes de labellisations BBC rénovation de logements collectifs représentent 99,5% des demandes en Rhône-Alpes.

C'est également le cas au niveau national : 97,3% des demandes de labellisation BBC rénovation de logements enregistrées depuis le début du dispositif en France concerne les logements collectifs.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Rhône-Alpes : 3^{ème} région de France en termes de demandes de labellisation BBC au 31 mars 2012

Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de demandes de labellisation BBC rénovation au 31 mars 2012 Source: BBC-Effinergie	Rang
Total logements	3
Logements individuels	7
Logements collectifs	3

Avec 3 354 demandes de labellisation BBC rénovation au 31 mars 2012, Rhône-Alpes est au 3^{ème} rang des régions françaises

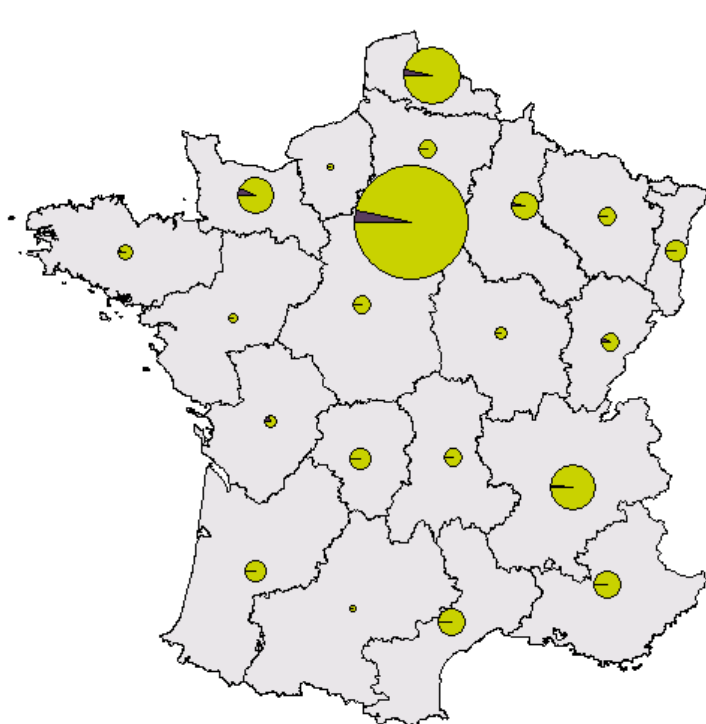
Rhône-Alpes se place au 3^{ème} rang des régions derrière l'Île-de-France et le Nord-Pas-de-Calais en termes de demandes de labellisation BBC rénovation.

Ce classement se retrouve sur les demandes de labellisation BBC rénovation de logements collectifs.

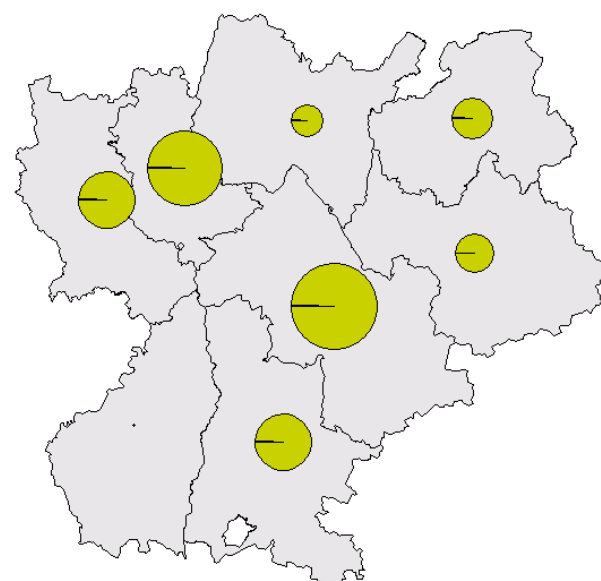
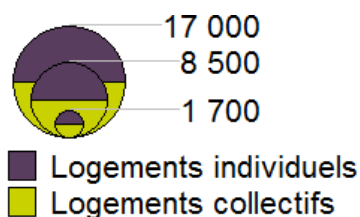
Dans l'ensemble des régions, le nombre de demandes de labellisation BBC rénovation de logements individuels est faible comparé au collectif. La région Rhône-Alpes est au 7^{ème} rang en nombre de demandes sur l'individuel. L'Île-de-France reste au 1^{er} rang pour les demandes en individuel : elle concentre 51% des demandes nationales.

Cumul des demandes de labellisation BBC rénovation de début 2010 au 31 mars 2012

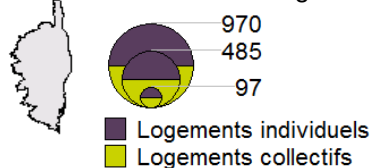
Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation de logements



Répartition des demandes de labellisation BBC rénovation de logements



Avec 968 demandes de labellisation BBC, l'Isère est au 1^{er} rang des départements rhônalpins. Elle est suivie par le Rhône, puis la Loire.

Pour les demandes concernant les logements individuels, le Rhône est au 1^{er} rang : 5 demandes enregistrées dans le département, soit 29% des demandes de la région.

Comparé aux autres départements, l'Ardèche présente un retard : une seule demande de labellisation BBC rénovation de logement individuel au total depuis le début du dispositif.

2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

➤ Les labellisations BBC rénovation accordées en Rhône-Alpes :
situation au 31 mars 2012

➤ 86 labellisations BBC rénovation accordées au 31 mars 2012
soit +1% de plus qu'au 31 décembre 2011

Nombre de labellisations BBC rénovation cumulé en Rhône-Alpes Unité : Nb de logements Source: BBC-Effinergie	Bilan au 31 dec. 2011	Bilan au 31 mars 2012	Evolution	
			Valeur	%
Total logements	85	86	+1 lgt	+1%
Logements individuels	4	5	+1 lgt	+25%
Logements collectifs	81	81	=	=
Opérations collectives	5	5	=	=

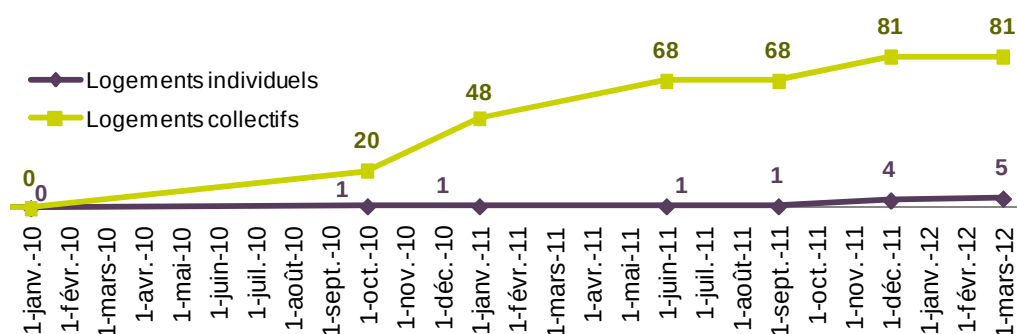
Stabilisation des labellisations BBC rénovation accordées en Rhône-Alpes

Une seule rénovation de logement individuel supplémentaire a été labellisée BBC rénovation en Rhône-Alpes entre fin décembre 2011 et fin mars 2012.

Le volume des labellisations BBC rénovation de logements individuels reste faible.

En Rhône-Alpes, la part des labellisations de logements individuels est plus importante par rapport au national : 5% des labellisations BBC rénovation en Rhône-Alpes concernent l'individuel. En France, ce sont 2% des labellisations BBC rénovation qui concernent l'individuel.

Progression des labellisations BBC rénovation en Rhône-Alpes selon le type de logement
Unité : Nombre de logements - Source : BBC - Effinergie



2. Comment progresse la rénovation énergétique des logements ?

> Rhône-Alpes : 7ème région de France en termes de labellisations BBC rénovation au 31 mars 2012

Rang de la région Rhône-Alpes parmi les régions françaises en termes de labellisations BBC rénovation au 31 mars 2012 Source: BBC-Effinergie	Rang
Total logements	7
Logements individuels	2
Logements collectifs	9

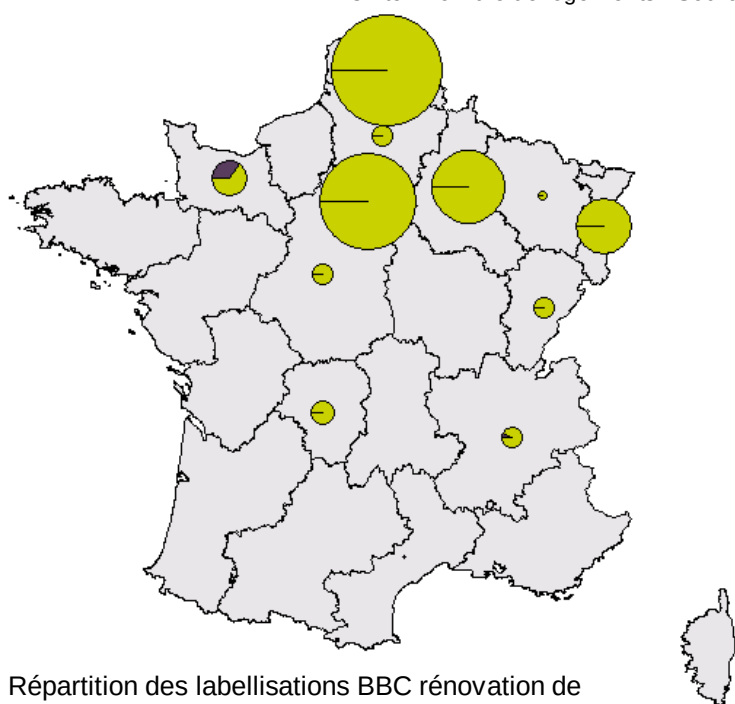
Rhône-Alpes au 7ème rang des régions françaises avec 86 labellisations BBC rénovation accordées

Sur les logements individuels, Rhône-Alpes est au 2nd rang derrière la Basse-Normandie qui concentre 90% des labellisations BBC rénovation de logements individuels en France.

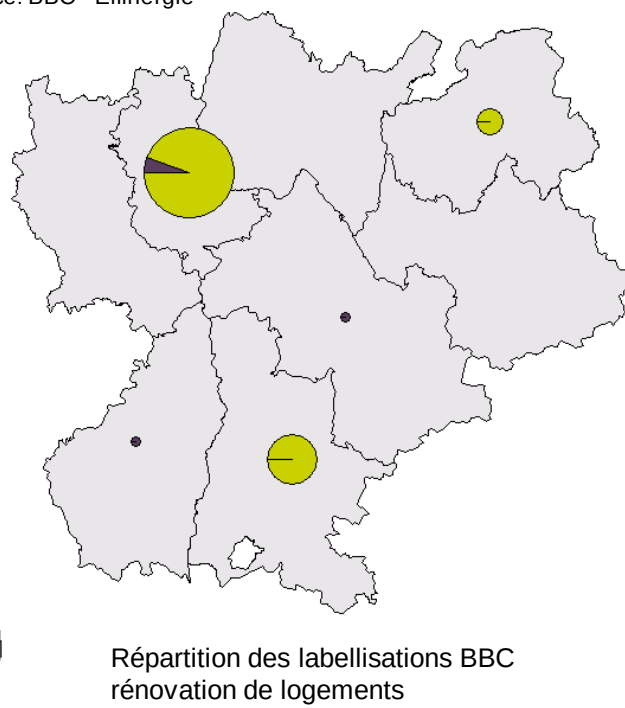
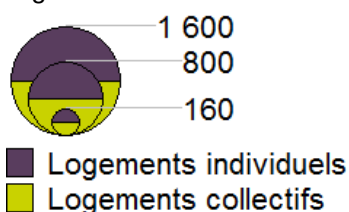
Rhône-Alpes est au 9^{ème} rang en termes de labellisation de logements collectifs. Les régions Nord-Pas-de-Calais et Île-de-France, respectivement au 1^{er} et 2^{ème} rang, concentrent près de 61% des labellisations de logements collectifs en France.

Cumul des labellisations BBC rénovation de début 2010 au 31 mars 2012

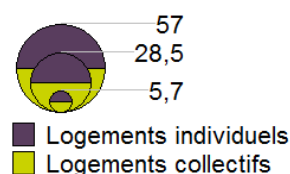
Unité : Nombre de logements - Source: BBC - Effinergie



Répartition des labellisations BBC rénovation de logements



Répartition des labellisations BBC rénovation de logements



12 régions françaises sont concernées par les labellisations BBC rénovation. Parmi elles, 4 régions ont enregistré des labellisations BBC rénovation dans l'individuel : Basse-Normandie, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Alsace.

En Rhône-Alpes, le Rhône reste au 1^{er} rang en termes de labellisations BBC rénovation (66% des labellisations BBC rénovation dans la région), suivi par la Drôme et la Haute-Savoie.

L'Ardèche et l'Isère comptent chacune 1 seule labellisation BBC rénovation accordée dans l'individuel.

3. Quels avancements des audits des bâtiments de l'Etat ?

> Audits et mise en accessibilité des bâtiments de l'Etat

DEMARCHE ENGAGEE DANS LA REGION RHONE-ALPES POUR LA REALISATION DES AUDITS PORTANT SUR L'ACCESSIBILITE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT

Dans le cadre du plan de relance engagé en 2009, en parallèle aux audits "énergie – gros entretien", la réalisation des audits "accessibilité" sur le patrimoine immobilier de l'Etat, s'est déroulée en 2010 et terminée vers la mi-2011. Cette démarche a été pilotée par les 8 directions départementales des territoires (DDT) de la région et coordonnée par la DREAL Rhône-Alpes.

I. Rappel des objectifs de la loi du 11 février 2005 (pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées) :

Pour les établissements classés dans les quatre premières catégories :

- **avant le 1er janvier 2010**, les ERP de catégorie 1 et 2 ainsi que les ERP de catégorie 3 et 4 appartenant à l'Etat doivent avoir fait l'objet, à l'initiative de l'administration intéressée ou de l'exploitant, d'un diagnostic de leurs conditions d'accessibilité. Pour les autres ERP de catégorie 3 et 4, cette échéance est fixée au 1er janvier 2011. Le diagnostic analyse la situation de l'établissement ou de l'installation, décrit les travaux nécessaires pour respecter les obligations et établit une évaluation du coût de ces travaux.
- **avant le 1er janvier 2015**, ils doivent être rendus accessibles aux personnes handicapées et cela quelle que soit leur année de construction. Il peut y avoir des conditions particulières d'application des règles, lorsque les contraintes liées à la structure du bâtiment l'imposent.

Pour les établissements recevant du public existants classés en 5ème catégorie, l'ensemble des prestations doit pouvoir être fourni dans une partie du bâtiment accessible aux personnes handicapées avant le 1er janvier 2015.

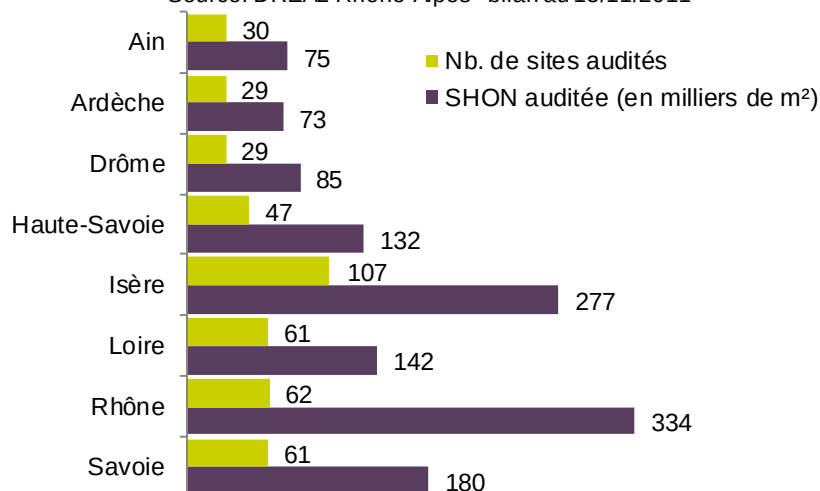
La volonté de la loi est de faire respecter la continuité de la chaîne de déplacement afin de permettre aux personnes handicapées et à mobilité réduite de se déplacer et d'utiliser l'ensemble des services à leur disposition avec la meilleure autonomie.

II. Les audits sur l'immobilier de l'Etat dans le région Rhône-Alpes :

Dans les 8 départements de la région Rhône-Alpes, 426 sites ont été audités dans le domaine de l'accessibilité.

Répartition des sites audités sur les 8 départements en Rhône-Alpes

Source: DREAL Rhône-Alpes - bilan au 15/11/2011



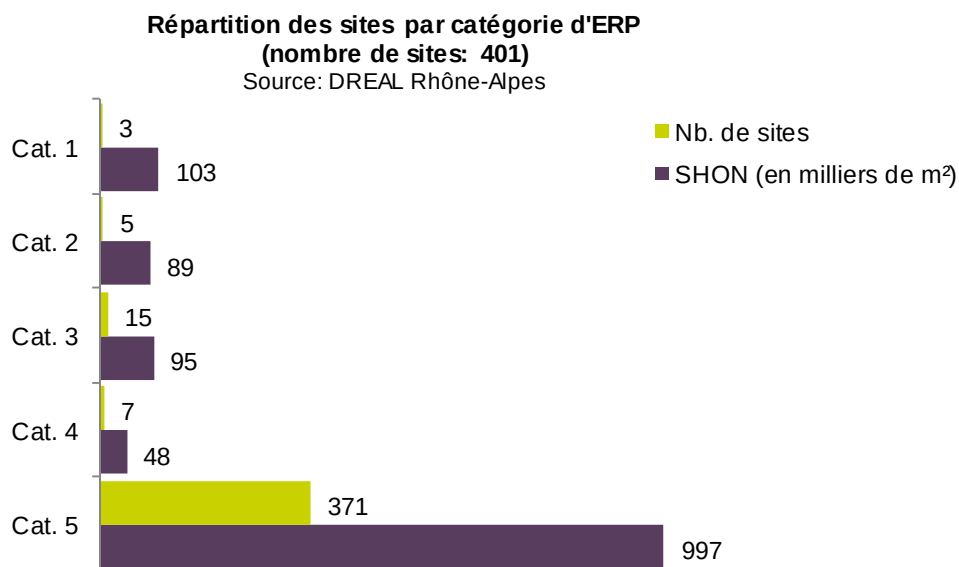
3. Quels avancements des audits des bâtiments de l'Etat ?

III. Rappel sur les catégories d'ERP:

De façon générale, les catégories d'ERP sont définies dans le cadre de la réglementation sur la sécurité incendie ; elles sont utilisées pour l'accessibilité avec certaines exceptions :

- 1^{ère} catégorie : au dessus de 1500 personnes
- 2^{ème} catégorie : de 701 à 1500 personnes
- 3^{ème} catégorie : de 301 à 700 personnes
- 4^{ème} catégorie : 300 personnes et au dessous, à l'exception des établissements compris dans la 5^{ème} catégorie
- 5^{ème} catégorie : autres établissements accueillant un nombre de personnes limité

Parmi les sites audités, les types et catégories d'ERP ont été précisés pour 400 sites. Il y a 3 sites classés en catégorie 1 qui représentent 103 000 m² de SHON ; cependant, la majorité des sites relève de la catégorie 5 (93% des sites ce qui correspond à 75 % de la SHON).



IV. Le cahier des charges élaboré pour les audits:

La thématique accessibilité apparaît moins aisée à objectiver et à quantifier que celle de l'énergie. Elle correspond à une logique de cheminement de l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment.

L'ensemble des situations de handicaps est pris en compte, mais ce sont les handicaps moteur et visuel qui apparaissent les plus contraignants.

Dans le cadre de ces audits, la réflexion sur les conditions d'accessibilité des espaces recevant du public a été étendue aux locaux de travail.

Le cahier des charges utilisé (et proposé par la DDT 69 comme pour l'énergie) présentait plusieurs innovations, comme la description du fonctionnement du site par fonction, l'analyse des déplacements avec un zoom sur les aléas, ainsi qu'une cotation suivant 4 couleurs (par fonction et globale sur le bâtiment), ce qui constitue une amélioration sensible par rapport à l'approche classique " réglementaire / non réglementaire " sur chaque partie du bâtiment.

De cette façon, au delà des caractéristiques géométrique des locaux et de ses accès, le fonctionnement de chaque site vis à vis de la réception du public apparaît bien appréhendé.

3. Quels avancements des audits des bâtiments de l'Etat ?

Principe de la cotation prise en compte :

- une non-conformité réglementaire dont le franchissement est impossible par une personne handicapée est qualifiée par un indicateur rouge (NA : non accessible)
- une non-conformité réglementaire qui est franchissable obtient dans le même esprit un indicateur orange (NR,F : non réglementaire, franchissable)
- un point conforme sur le plan réglementaire mais présentant un inconfort d'usage obtient un indicateur jaune (R,NF : réglementaire, non fonctionnel)
- un point conforme sur le plan de la réglementation et confortable à l'usage obtient un indicateur vert (R, F : réglementaire, fonctionnel)

V. Résultats sur le parc audité :

La synthèse des données concernant les audits est en cours de consolidation.

En première approche, on observe que si les fonctions ont bien été identifiées dans chaque site et les aléas détectés, l'analyse qui en résulte entraîne dans la plupart des cas une cotation orange ou rouge pour la fonction considérée.

De ce fait, chaque site comprenant 4 fonctions principales au regard de l'accueil du public, un grand nombre de sites fait l'objet d'une cotation globale rouge (332 sur 426 sites audités) alors que les travaux à réaliser peuvent être de nature relativement différente d'un site à l'autre.

Rappel des 4 fonctions principales :

- Repérer le bâtiment et y entrer depuis la voie publique
- Etre accueilli, patienter
- Utiliser les sanitaires
- Utiliser les services spécifiques du bâtiment (réunion, rendez-vous, restauration, déposition...)

Dans les 8 départements, le ratio du coût des travaux de mise en accessibilité par m² de SHON est relativement homogène, de l'ordre de **85 €/m² de SHON**, toutes dépenses confondues, pour les seules parties ERP.

VI. Les perspectives, la note méthodologique de janvier 2011 de la DGALN...

Cette note diffusée en janvier 2011 rappelle que si les préoccupations énergétiques concernent en général le bâtiment dans son ensemble, l'accessibilité concerne essentiellement les fonctions remplies vis à vis du public.

Elle précise plusieurs points de vigilance à garder à l'esprit au moment de bâtir ou de rénover, de même que pour élaborer une stratégie patrimoniale de mise en accessibilité, notamment en mettant en garde contre une utilisation qui ne serait pas assez critique des résultats des diagnostics.

Elle insiste sur la prise en compte des enjeux spécifiques liés à chaque bâtiment, comme par exemple :

- l'insertion urbaine (vis à vis notamment des transports en commun...)
- la fréquentation par les usagers (quantitative et qualitative...)
- l'image et symbolique des lieux (pour certains services publics...)
- l'importance du service rendu (au regard de la vie quotidienne des usagers...)

Mais cela impliquera une analyse complémentaire aux audits, à l'échelle du parc, qui pourra être croisée par exemple avec les PAVE (plan d'accessibilité des voiries et des espaces publics) et qui permettra notamment de situer la sensibilité des différents sites dans le domaine de l'accessibilité.

Source : DREAL Rhône-Alpes – Bilan au 15 novembre 2011

4. Quel état d'avancement des OPATB ?

> Focus sur l'OPATB de Bourgoin-Jallieu

Initiées en 2002, 11 OPATB ont été engagées sur le territoire français dont 5 dans la région Rhône-Alpes. En Rhône-Alpes, le dispositif d'aide aux travaux de rénovation au titre des OPATB de Grenoble, d'Echirolles, du Parc Naturel Régional du Pilat et du Pays Voironnais est clos. Il reste ouvert pour l'OPATB de Bourgoin-Jallieu jusqu'en 2013.

Démarrée en 2009, l'OPATB « **Berjallienne Attitude** », lancée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la Ville de Bourgoin-Jallieu, incite les propriétaires à réaliser des travaux afin de limiter leurs consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre. **Ce dispositif permet d'obtenir des financements pour différents types de travaux, ainsi qu'un accompagnement et des conseils gratuits.**

Pour les particuliers, l'aide financière peut atteindre 25% du montant total en cas de travaux sur la toiture, le plancher, les murs.

Pour les artisans et commerçants, 30% d'aide à l'investissement peuvent être accordés sur des travaux entraînant 30% de réduction des consommations d'énergie.

L'OPATB de Bourgoin-Jallieu se terminera fin 2013.

> Des dispositifs d'aides aux travaux adaptés à l'habitat privé

Dans le cadre de son OPATB, la ville de Bourgoin-Jallieu (en partenariat avec l'ADEME et l'ANAH) a mis en place des subventions visant à encourager les Berjalliens à entreprendre des **travaux de rénovation de leur habitat avec des exigences de performances thermiques poussées.**

Les financements OPATB s'appuient sur les performances demandées par le label BBC (Bâtiment Basse Consommation). Les projets financés devront être compatibles avec une **atteinte des performances BBC à plus ou moins long terme.** Les critères techniques d'attribution fixent des performances à atteindre par type de travaux et peuvent exiger une performance globale finale du logement. Les critères sont différents selon le type de travaux envisagés.

Niveau 1

Travaux sur 1 poste : (BBC compatible)

Les travaux subventionnables ne concerneront que les **travaux d'amélioration énergétique sur toiture, murs ou plancher.**

Niveau 2

Travaux sur 2 postes au minimum recommandés : (Label Haute Performance Energétique rénovation 2009 et BBC compatible)

Les travaux subventionnables sont ceux qui, sur la base d'un diagnostic « Dialogie* », permettront de satisfaire les critères suivants :

- moins 30% de consommation énergétique (chauffage, eau chaude sanitaire et auxiliaires) après travaux ;
- 180 kWh/m².an en énergie primaire tous usages sauf électricité spécifique (critère adapté pour le territoire de Bourgoin-Jallieu ; au niveau national, le critère correspond à 150 kWh/m².an)

Niveau 3

Travaux sur 3 postes au minimum recommandés : (Label BBC rénovation 2009 et BBC compatible)

Les travaux subventionnables sont ceux, qui sur la base d'un diagnostic « Dialogie* », permettront de satisfaire les critères suivants :

- 96 kWh/m².an en énergie primaire tous usages sauf électricité spécifique (critère adapté pour le territoire de Bourgoin-Jallieu ; au niveau national, le critère correspond à 80 kWh/m².an)

* *Dialogie* : logiciel de simulation thermique utilisé par les Espaces Info Energie dans le cadre de leur activité de conseil. Les diagnostics « Dialogie » sont financés à 80% par l'ADEME et la ville. Les 20% restants sont à la charge du maître d'ouvrage (soit 100€). Ces 20% sont pris en charge par les financeurs, (ADEME et ville) si le maître d'ouvrage effectue les travaux préconisés.

4. Quel état d'avancement des OPATB ?

> Cible habitat privé individuel

Au dernier bilan, **9 logements** ont réalisé des travaux de rénovation ou sont en cours de rénovation dans le cadre de l'OPATB de Bourgoin-Jallieu. Cela représente un **volume de travaux de 184 475€**.

Les subventions accordées par la Ville et par l'ADEME représentent une enveloppe d'un montant de 67 500€, dont **59% a été consommé (39 792€)**.

Concernant les dispositifs d'accompagnement, 157 contacts téléphoniques et 17 visites de conseil ont eu lieu à fin décembre 2011.

Travaux de rénovation énergétique	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Objectifs sur 4 ans	10	5	3	18
Réalisés et/ou en cours (2010-2012)	2	2	5	9

> Cible habitat privé collectif

L'objectif de l'OPATB sur la cible habitat privé collectif est de 9 copropriétés pour un équivalent de 360 logements.

Le bilan à fin mars 2012 fait état de **30 copropriétés contactées**.

Des diagnostic ont été réalisé sur 4 copropriétés, ce qui représente un total de **310 logements et un volume de travaux de 2 438 000€**. Les copropriétaires de l'une d'entre elles ont d'ores et déjà voté des travaux de rénovation.

Objectifs de travaux de rénovation	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	TOTAL
Nombre de copropriétés	5	3	1	9
Equivalent nb logements	200	120	40	360

En 2010, l'ANAH a apporté son aide financière au Programme d'Intérêt Général (PIG) :

- 35% de subvention pour la partie animation
- 355 000€ d'enveloppe de travaux pour les propriétaires occupants modestes et propriétaires bailleurs

L'aide financière de l'ANAH a été renouvelée en 2011 mais elle ne concerne plus que les propriétaires occupants modestes.

En avril 2011, l'ANAH et la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) ont signé un protocole dans le cadre du dispositif « Habiter Mieux » portant sur une prime de 1 600 € de l'ANAH et de 500€ de la CAPI pour les propriétaires occupants modestes qui réalisent 25% de performance énergétique.

Dans le cadre de l'OPATB, 25 propriétaires occupants pourraient bénéficier de cette aide.

4. Quel état d'avancement des OPATB ?

> Des dispositifs d'accompagnement et d'aides aux travaux adaptés aux petits commerces

Animation :

- Tranche 1 FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) :
 - **12 visites énergie réalisées**
 - Soirée éco-éclairage en septembre 2009
- Tranche 2 FISAC :
 - **Objectifs : 10 visites énergie**
 - Soirée « Grenette de l'environnement » : sensibilisation des artisans et des commerçants sur les économies d'énergie

Travaux :

- **Objectifs initiaux OPATB : 5 commerces, subventions ADEME 15 000 €**
- Avancement : réajustement des systèmes d'aides

Nouveaux systèmes d'aides adoptés : (Conseil municipal du 19 septembre 2011)

- Enveloppe ADEME redirigée sur la cible tertiaire privé
- Enveloppe Ville de 15 000 € si économies d'énergie de 30% minimum par poste :
 - Isolation
 - Éclairage
 - Chauffage / ECS
 - Matériel de production
- Critères techniques à définir

> Des dispositifs d'accompagnement et d'aides aux travaux adaptés aux bâtiments communaux

Objectifs fixés : 5 bâtiments communaux (enveloppe ADEME : 210 000 €).

Bilan :

De nombreuses rénovations énergétiques ont été réalisées (salle polyvalente, gymnases, école Louise Michel...). Cependant du fait des critères non adaptés, les travaux n'ont pas bénéficié de subventions dans le cadre de l'OPATB.

Propositions de modifications :

Passer d'une logique « bâtiments » à une logique « patrimoine » : estimation de la réduction de consommation sur la globalité des travaux engagés.

> Des dispositifs d'accompagnement et d'aides aux travaux adaptés au tertiaire privé

Un appel d'offres sera lancé au 2nd semestre 2012 sur la cible tertiaire privée avec deux phases (diagnostic et travaux).

Source : Ville de Bourgoin-Jallieu

III. Adaptation des professionnels du Bâtiment en Rhône-Alpes

5 810 stagiaires FEE Bat - Situation à la fin du 1er trimestre 2012

128 stagiaires COBBAC - Situation à la fin du 1er trimestre 2012

36 stagiaires REBBAC - Situation à la fin du 1er trimestre 2012

+11% Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010 du marché des systèmes DRV

-2% Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010 du marché des centrales de traitement de l'air

+1% Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010 du marché des PAC Air / Air

+0,4% Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010 du marché des PAC Air / Eau

1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?

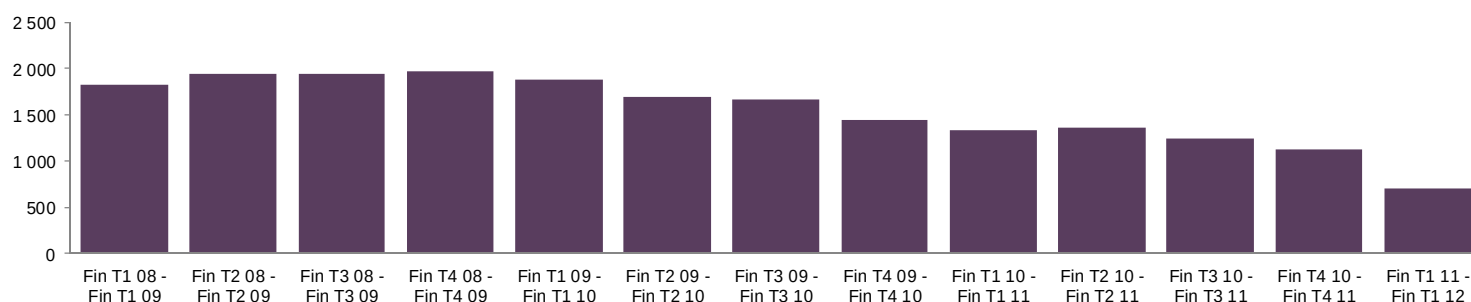
➤ 705 stagiaires formés aux économies d'énergie sur 12 mois glissants à fin mars 2012, soit -47% sur 1 an

Nb de stagiaires FEE Bat cumulés en Rhône-Alpes		fin mars 2010 - fin mars 2011	fin mars 2011 - fin mars 2012	Evolution
Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier				
Nb de stagiaires FEE Bat		1 334	705	-47%

Sur un an, on dénombre 705 stagiaires formés de fin mars 2011 à fin mars 2012, soit une baisse de -47% par rapport aux douze mois précédents.

Nombre de stagiaires FEE Bat sur 12 mois glissants en Rhône-Alpes

Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier



FEE Bat

La Formation aux économies d'énergie des entreprises et des artisans du Bâtiment développe et systématise la prise en compte de la dimension énergétique dans l'ensemble des travaux de rénovation des bâtiments, en les appuyant sur des technologies performantes et des solutions innovantes.

5 modules concernent le résidentiel (avec une déclinaison de 2 d'entre eux pour les DOM) et **1 autre concerne le tertiaire**. Le 5^{ème} module a été mis en place à partir de septembre 2011. Ce module, dont les formations portent sur le neuf, vient enrichir la palette des modules FEE Bat ciblés initialement sur la rénovation énergétique.

Module 1	Module 2	Module 3	Module 4	Module 5 à partir de septembre 2011
• Identifier les éléments clés d'une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.	• Maîtriser les logiciels pour mettre en œuvre une offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments.	• Connaître, maîtriser et mettre en œuvre les technologies performantes d'amélioration énergétique des bâtiments.	• Exploiter l'évaluation thermique et vendre l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels. • S'organiser pour porter juridiquement l'offre globale d'amélioration énergétique des bâtiments résidentiels.	• Gérer les interfaces d'un chantier en résidentiel basse consommation : RT2012 – perméabilité à l'air • Mettre en œuvre des bâtiments en résidentiel basse consommation : RT2012 – perméabilité à l'air

Le module 1 Tertiaire a pour but d'élaborer et de proposer des offres de travaux d'amélioration énergétique adaptées aux petits et moyens bâtiments tertiaires.

1. Quelle est la dynamique de formation FEE Bat ?

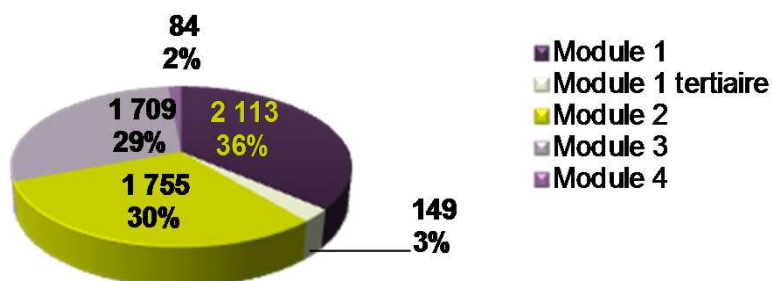
> 5 810 stagiaires FEE Bat formés en Rhône-Alpes

Données FEE Bat cumulées depuis le début de l'année 2008
Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier

	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Nb de stagiaires - TOTAL	5 810	43 740	13%	1
Nb de stagiaires - Module 1	2 113	17 554	12%	2
Nb de stagiaires - Module 1 tertiaire	149	1 725	9%	4
Nb de stagiaires - Module 2	1 755	13 812	13%	1
Nb de stagiaires - Module 3	1 709	10 057	17%	1
Nb de stagiaires - Module 4	84	256	33%	1
Nb de stagiaires - Module 5	0	336	0%	14

Nombre de stagiaires formés selon le module choisi

Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier



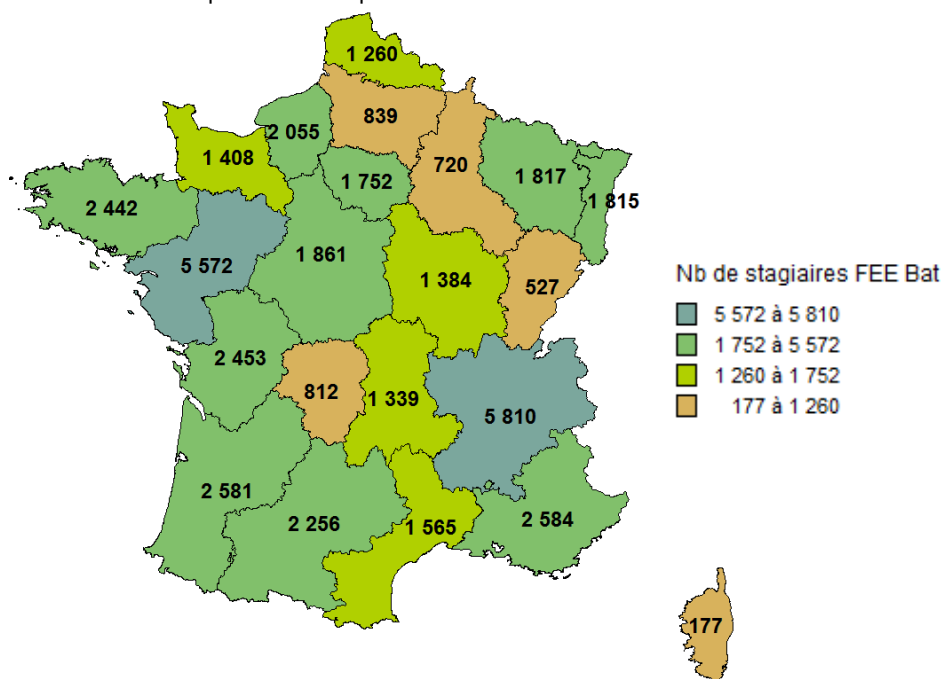
Depuis la mise en place du dispositif FEE Bat, 5 810 stagiaires formés ont été recensés en Rhône-Alpes et 43 740 en France.

La majorité des stagiaires se répartit entre les modules 1, 2 et 3. Le nombre de stagiaires qui ont suivi les autres modules reste pour le moment minoritaire.

Répartition du nombre de stagiaires formés

Unité : Nb de stagiaires

Source : Remontées des organismes de formation à la cellule FEE Bat d'EDF, prises en compte à la date d'arrêt du fichier



2. Quels dispositifs de formation des architectes, des ingénieurs et des maîtres d'ouvrages?

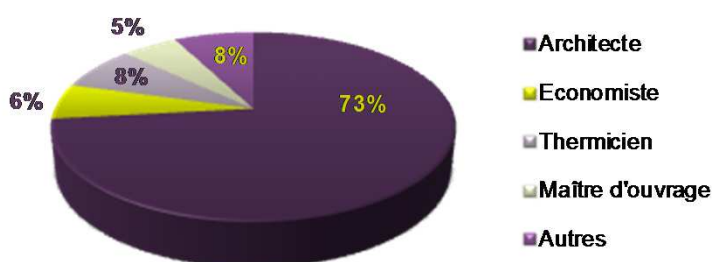
> COBBAC : Savoir concevoir des bâtiments à basse consommation énergétique

Entre 2009 et fin mars 2012, **131 personnes** ont suivi la formation COBBAC en Rhône-Alpes au cours de 7 sessions. Près des $\frac{3}{4}$ des personnes formées sont des architectes.

Entre fin décembre 2011 et fin mars 2012, aucune session COBBAC n'a été réalisée.

Source : ADEME - Données au 31 mars 2012 (cumul depuis 2009)

Profil des stagiaires des formations COBBAC en Rhône-Alpes Source : ADEME - données au 31 mars 2012 (cumul depuis début 2009)



COBBAC : quels enjeux ?

- Enjeux de la construction de bâtiments à haute performance énergétique
- Concevoir une enveloppe performante, de la phase conception à la phase chantier
- Equipements techniques et énergies renouvelables dans la conception de bâtiments à haute performance énergétique et efficacité énergétique
- Aide à la conception des bâtiments à basse consommation ou passifs, approche multicritères

> REBBAC : Savoir rénover des bâtiments à basse consommation énergétique

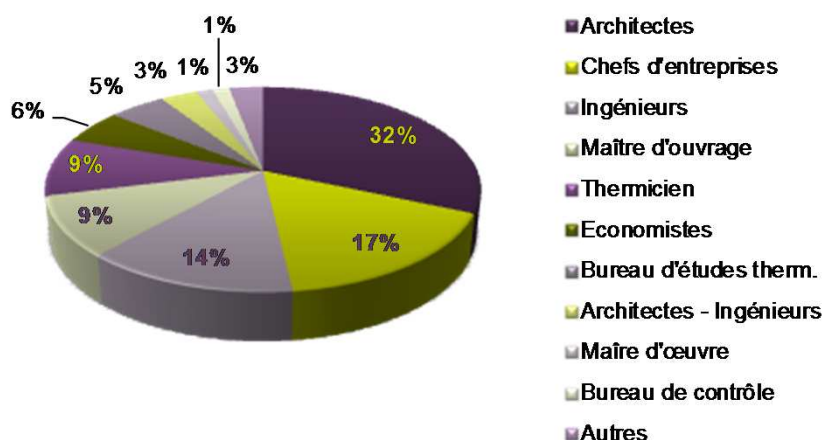
Entre 2009 et fin mars 2012, **68 personnes** ont suivi la formation REBBAC au cours de 4 sessions.

49% des personnes formées sont des ingénieurs et/ou des architectes.

Entre fin décembre 2011 et fin mars 2012, aucune session REBBAC n'a été réalisée.

Source : ADEME - Données au 31 mars 2012 (cumul depuis 2009)

Profil des stagiaires des formations REBBAC en Rhône-Alpes Source : ADEME - données au 31 mars 2012 (cumul depuis début 2009)



REBBAC : quels enjeux ?

- Enjeux de la rénovation de bâtiments à basse consommation d'énergie
 - diagnostic technique et énergétique
 - étanchéité à l'air de l'enveloppe
- Les enveloppes performantes adaptées aux typologies de bâtiment – équipements techniques de ventilation et chauffage adaptés à des rénovations à basse consommation d'énergie
- Etude de cas de rénovation de bâtiments collectifs, approche multicritères et pluridisciplinaire

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

➤ 1 988 qualifications Qualit'ENR enregistrées en Rhône-Alpes à la fin du 1er trimestre 2012

Qualifications Qualit'ENR Source: Qualit'ENR	Nb qualifications enregistrées à la fin du T4 2011	Nb qualifications enregistrées à la fin du T1 2012	Evolution
Qualifications Qualit'ENR	1 939	1 988	+3%
Qualibois	450	469	+4%
QualiPV	472	476	+1%
Qualisol	853	863	+1%
QualiPAC	164	180	+10%

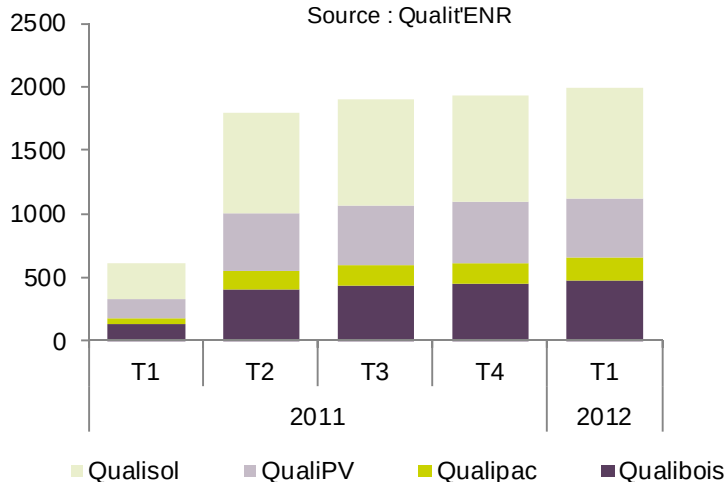
La région Rhône-Alpes compte 1 988 qualifications Qualit'ENR à fin mars 2012, soit 49 nouveaux enregistrements ou renouvellements de qualifications.

Les qualifications QualiPAC connaissent la meilleure progression avec +10% mais sur un volume qui reste faible par rapport aux autres qualifications.

Le nombre de qualifications enregistrées à fin mars 2011 a quasiment triplé par rapport au nombre de qualifications enregistrées à fin mars 2012 : 618 qualifications à fin mars 2011 et 1 988 qualifications à fin mars 2012.

Evolution des qualifications Qualit'ENR enregistrées à la fin de chaque trimestre en Rhône-Alpes

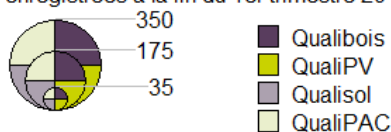
Source : Qualit'ENR



Répartition des qualifications Qualit'ENR enregistrées en Rhône-Alpes à la fin du 1er trimestre 2012

Source : Qualit'ENR

Répartition des qualifications Qualit'ENR enregistrées à la fin du 1er trimestre 2012



En Rhône-Alpes, le Rhône reste au 1^{er} rang en nombre de qualifications enregistrées à la fin du 1^{er} trimestre 2012. C'est aussi le cas concernant le nombre de qualifications QualiPV et QualiPAC.

L'Isère est au 2^{ème} rang en nombre de qualifications enregistrées à la fin du 1^{er} trimestre 2012. Elle est au 1^{er} rang en nombre de qualifications Qualibois et en nombre de qualifications Qualisol.

Association fondée en 2006, Qualit'ENR regroupe les principaux installateurs d'énergies renouvelables pour promouvoir la qualité d'installation des systèmes à énergie renouvelable. Elle gère 4 appellations (labels) : QualiSol (pour eau chaude solaire et chauffage solaire), QualiPV (pour électricité solaire), QualiBois (pour chauffage Bois Energie) et QualiPAC (Chauffage aérothermie et géothermie depuis 2010).

Désormais depuis novembre 2011, ces 4 appellations sont parties des 8 signes de qualité officiellement reconnus par les pouvoirs publics (Etat et ADEME), sous la nouvelle mention «Reconnu Grenelle Environnement».

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre près de 47 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

➤ 2 209 certifications Qualibat enregistrées* en Rhône-Alpes sur 1 trimestre en 2012

Certifications Qualibat Source : QUALIBAT	1 trim 2011	1 trim 2012	Evolution 1 trim 2012 / 1 trim 2011
Nb de certifications Qualibat enregistrées*	2 320	2 209	-5%
dont nouvelles certifications	ND.	53	ND.

2 209 certifications Qualibat ont été enregistrées (1^{ère} certification ou renouvellement) en Rhône-Alpes sur le 1^{er} trimestre 2012. Parmi celles-ci, 53 sont des nouvelles certifications.

Permettant tout à la fois de valider les compétences des professionnels chargés de la réalisation des travaux et d'aider leurs clients à les reconnaître et à les sélectionner, les certifications Qualibat concernent les domaines du photovoltaïque, du solaire thermique, de la géothermie, de l'aérothermie et du bois-énergie.

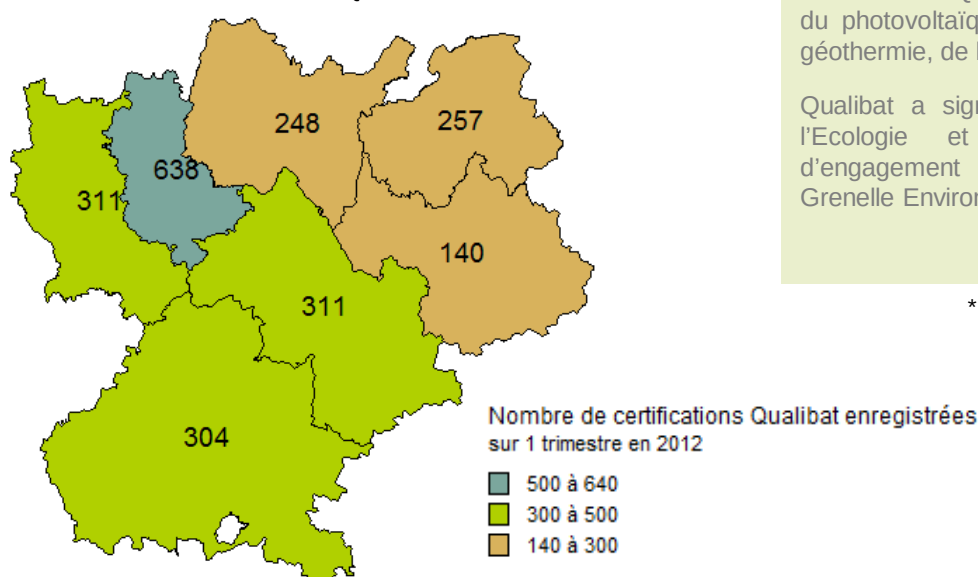
Qualibat a signé, aux côtés du Ministère de l'Ecologie et de l'ADEME, la charte d'engagement avec la mention « reconnu Grenelle Environnement ».

Source : Qualibat

* 1^{er} enregistrement ou renouvellement

Nombre de certifications Qualibat enregistrées* en Rhône-Alpes

Source : Qualibat



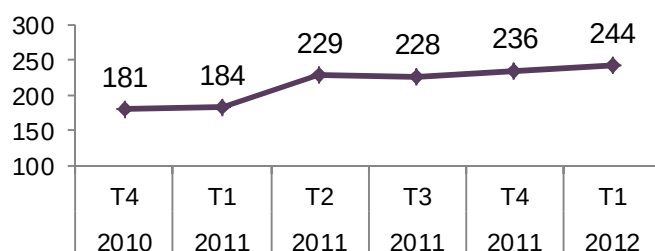
➤ 244 éco-artisans en Rhône-Alpes à la fin du 1^{er} trimestre 2012

Eco-artisans (cumul) Source: CAPEB Rhône-Alpes	T4 2011	T1 2012	Evolution
Nb d'éco-artisans	236	244	+3%

À la fin du 1^{er} trimestre 2012, on dénombre 244 éco-artisans en Rhône-Alpes, soit une progression de +3% par rapport au trimestre précédent.

Nombre cumulé d'éco-artisans en Rhône-Alpes par trimestre

Source: CAPEB Rhône-Alpes



En février 2012, la CAPEB a présenté une nouvelle offre ECO Rénovation®. Portée par les ECO Artisans, elle permettra de proposer aux clients une offre globale regroupant plusieurs entreprises via un seul interlocuteur. L'ECO Rénovation® est également ouverte aux artisans engagés dans la formation FEE Bat. Le but : offrir aux particuliers des travaux répondant aux objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Source : CAPEB

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre près de 47 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

3. Quels sont les signes de montée en compétence des entreprises de Bâtiment ?

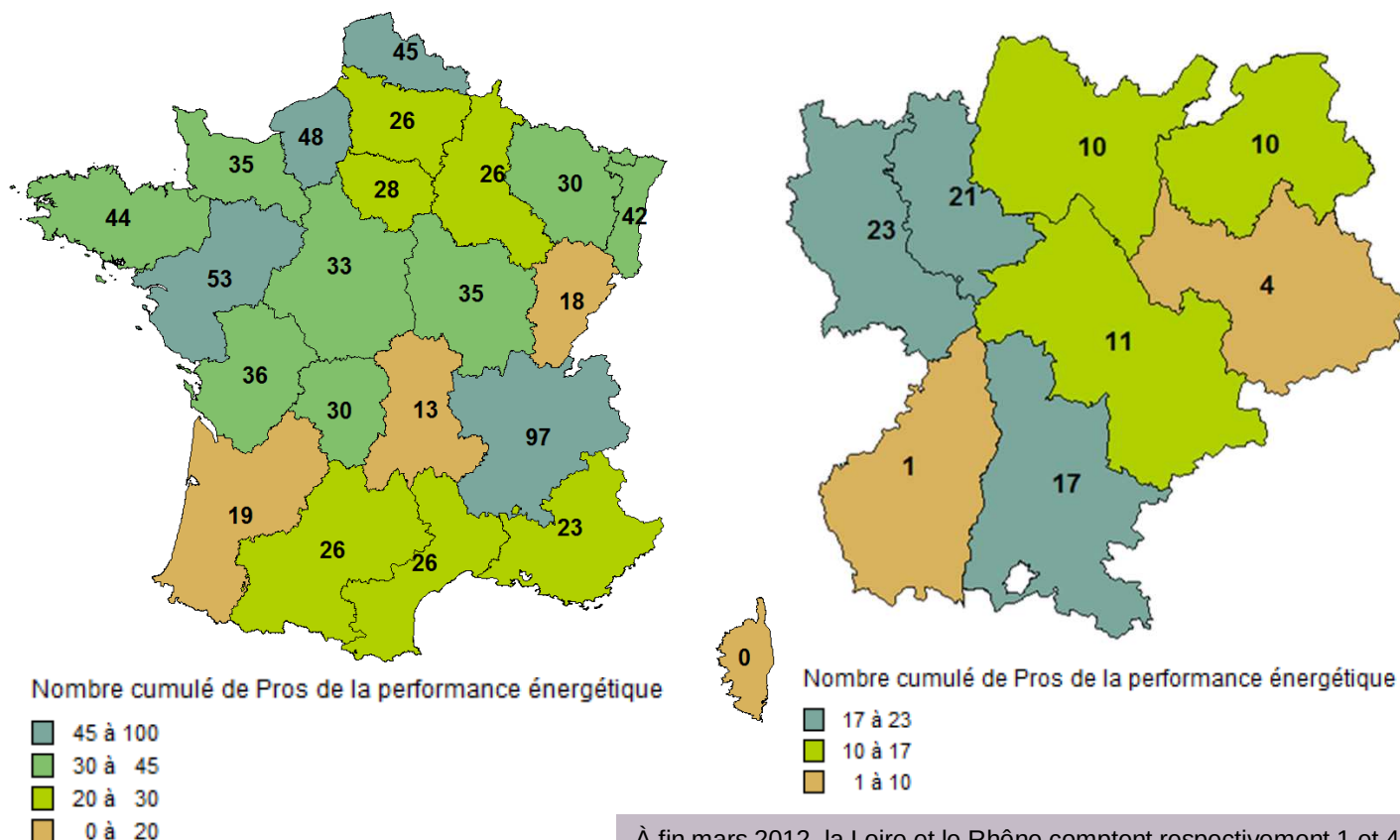
> 97 entreprises Pros de la performance énergétique en Rhône-Alpes à la fin du 1er trimestre 2012

Pros de la performance éner. (cumul) Source: FFB	T4 2011	T1 2012	Evolution
Nb d'entreprises Pros de la performance énergétique	92	97	+5%

À fin mars 2012, les pros de la performance énergétique en Rhône-Alpes représentent 13% des pros enregistrés en France. Avec 97 entreprises, ce nombre est en progression de +5% par rapport au trimestre précédent.

Répartition du nombre cumulé des Pros de la performance énergétique à la fin du 1er trimestre 2012

Unité : Nb de Pros de la performance énergétique - Source : FFB



À fin mars 2012, la Loire et le Rhône comptent respectivement 1 et 4 entreprises supplémentaires « Pros de la performance énergétique » par rapport au trimestre précédent. Dans les autres départements de Rhône-Alpes, ce nombre reste stable.

« Les Pros de la performance énergétique® » est une marque déposée par la FFB (Fédération Française du Bâtiment) et destinée à accompagner les professionnels adhérents à atteindre les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Depuis novembre 2011, la marque bénéficie de la mention «Reconnu Grenelle Environnement».

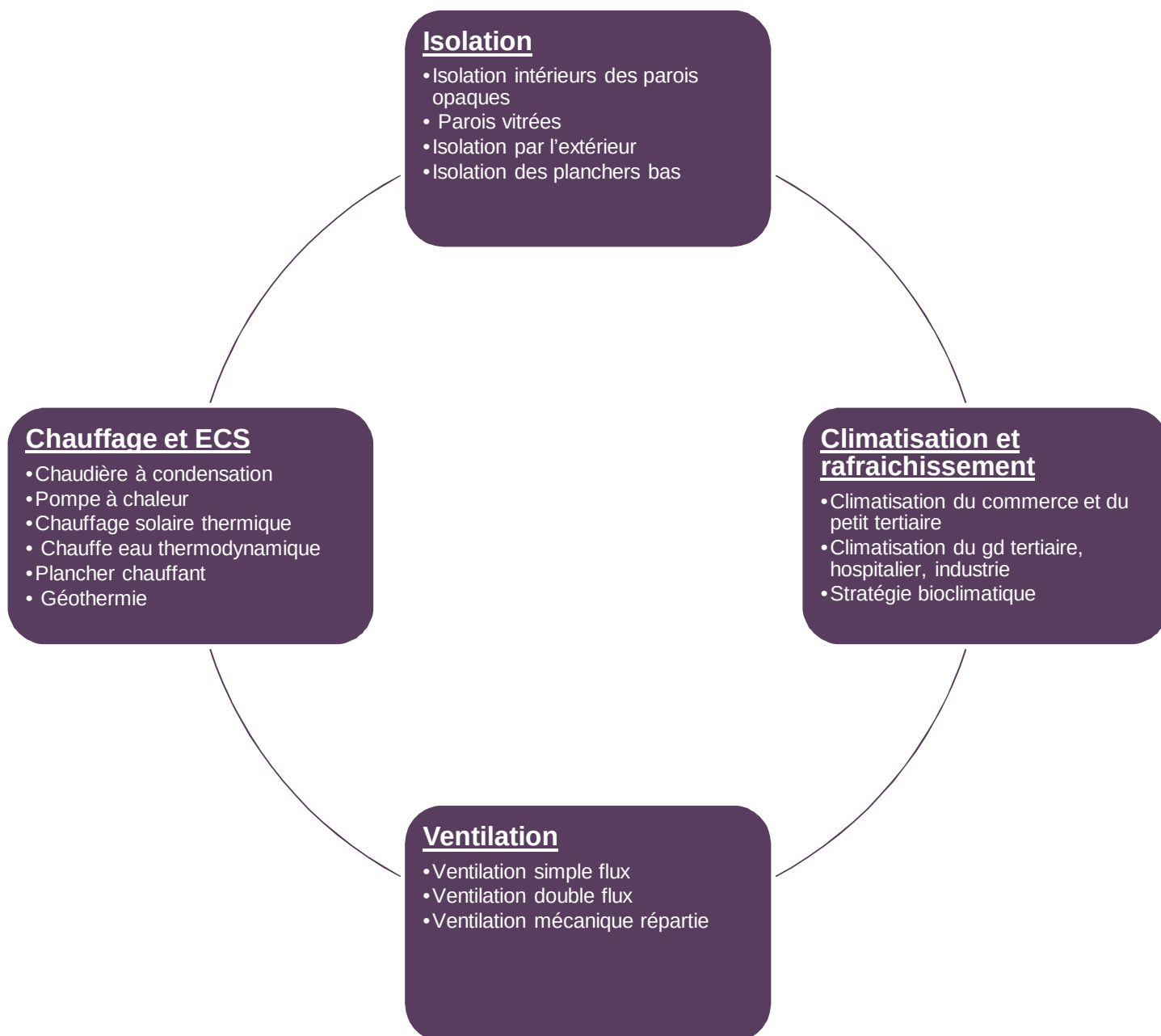
A compter du 1^{er} janvier 2014, seuls les particuliers faisant appel à une entreprise compétente pour améliorer la performance énergétique de leur logement avec la mention « Reconnu Grenelle Environnement », pourront bénéficier des aides de l'Etat en faveur de la rénovation énergétique.

Source : <http://www.performance-energetique.lebatiment.fr>

Pour mémoire, au 1^{er} Janvier 2011, on dénombre près de 47 000 entreprises de Bâtiment (toutes les unités de production, hors auto-entrepreneurs) en Rhône-Alpes. Parmi elles, 59% n'ont pas de salarié.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les matériaux et les équipements performants



4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les marchés de la climatisation du petit tertiaire et commercial en France

Marché de la climatisation du petit tertiaire et commercial (en unités) Source: PAC&Clim'Info*	Janvier- Août 2010	Janvier- Août 2011	Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010
Climatiseur toiture	ND.	ND.	ND.
Systèmes DRV (à débit de réfrigérant variable)	9 425	10 425	+10,6%

Avec 10 425 ventes entre janvier et août 2011, le marché des DRV progresse de +11% par rapport à la même période en 2010.

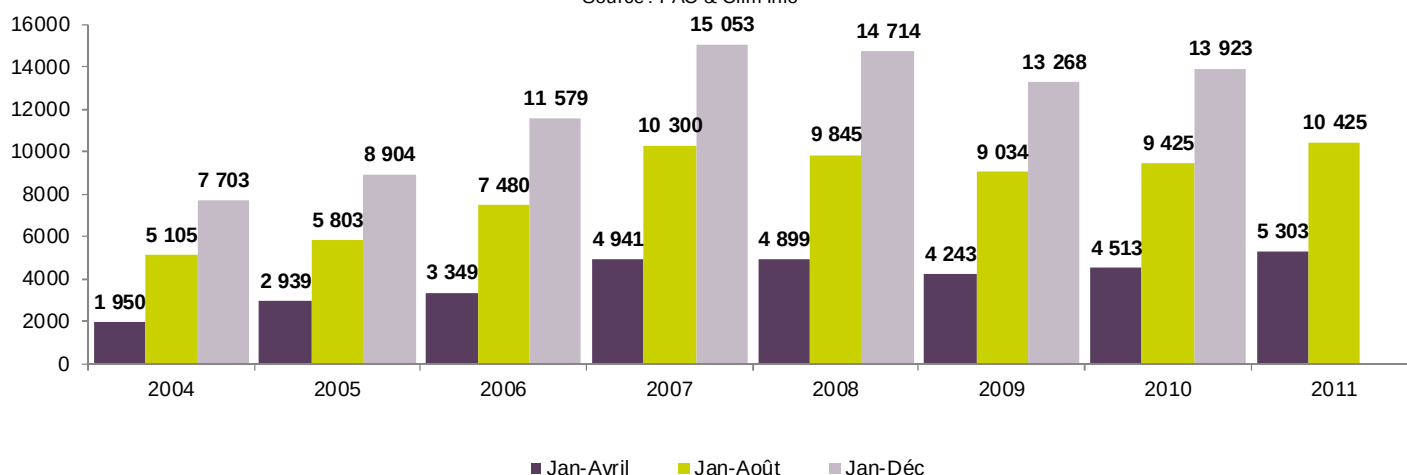
La dynamique déjà engagée en 2010 (+5% sur l'année) semble se confirmer en 2011.

Ce sont les puissances de 6 à 10 CV qui représentent la plus importante partie du marché (50%) mais la plus forte progression se fait sur les puissances inférieures à 6 CV (+20%).

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Evolution du marché des systèmes DRV (à débit réfrigérant variable) en France

Source : PAC & Clim'Info



La climatisation du petit tertiaire et commercial

- Un climatiseur toiture (rooftop) est une unité de climatisation compacte destinée à être placée en toiture du local à climatiser. Ce type de climatiseur est courant dans les installations industrielles et les centres commerciaux en France.
- Les systèmes de climatisation DRV (à débit de réfrigérant variable) permettent de transporter les calories/frigorifiques d'une unité extérieure vers plusieurs unités intérieures en régulant le débit de fluide frigorigène utilisé par chaque unité intérieure et nécessaire pour traiter un local à climatiser. Les systèmes DRV sont caractérisés par une grande efficacité énergétique.

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

> Les marchés de la climatisation du grand tertiaire, de l'hospitalier, de l'industrie et des salles propres en France

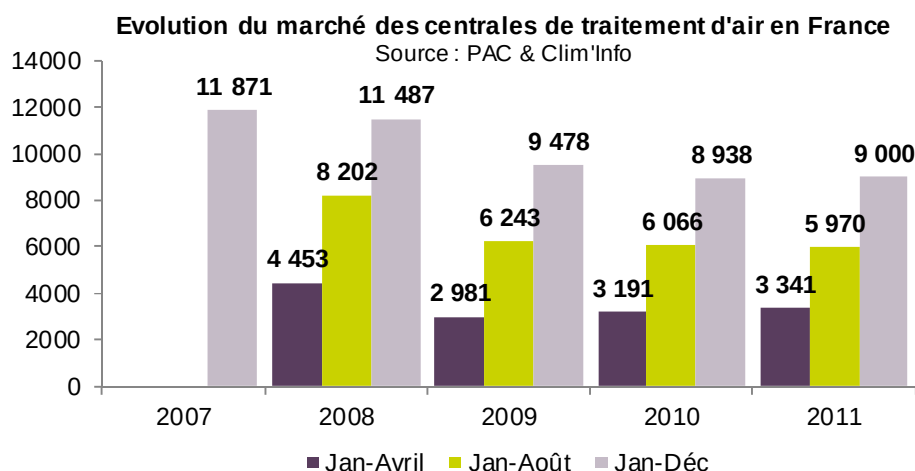
Marché de la climatisation du gd tertiaire, hospitalier, industrie, et salles propres (en unités) Source: PAC & Clim'Info*	Janvier-Août 2010	Janvier-Août 2011	Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010
Centrales de traitement de l'air	6 066	5 970	-1,6%

Légère baisse des ventes de centrales de traitement de l'air

Entre janvier et août 2011, 5 970 centrales de traitement de l'air ont été vendues, soit une légère baisse de -1,6% par rapport à la même période en 2010.

Le marché de la santé est dynamique : l'influence du Plan Hôpital 2012 persiste.
Le marché de l'Industrie est stable à tendance positive.

Données complémentaires: PAC & Clim'info



> Le marché des pompes à chaleur Air/Air en France

Marché des pompes à chaleur air/air (en unités) - Source: PAC&Clim'info*	Janvier-Août 2010	Janvier-Août 2011	Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010
Pompes à chaleur Air/Air	270 063	273 178	+1,2%
Monosplits	200 566	204 649	+2,0%
Multi-splits	69 497	68 529	-1,4%

Avec environ 273 000 unités extérieures de monosplits et multi-splits vendues à fin août 2011, le marché affiche une légère hausse de +1,2% par rapport à la même période de 2010.

Les produits monosplits sont ceux qui s'en sortent le mieux, avec une croissance de +2% par rapport à 2010. Cependant, nous constatons que les produits de petite taille (monosplits inférieurs à 5kW), destinés principalement à des applications résidentielles voient leurs ventes stagner avec +0,5% par rapport à la même période 2010. Les produits de taille plus importante (monosplits de plus de 5kW), quant à eux, sont ceux qui performant le mieux avec une progression de +5,7% et même jusqu'à +14% sur les monosplits supérieurs à 12kW.

En ce qui concerne les produits multi-splits, les ventes sont en légère baisse avec -1,4% par rapport à 2010. Comme pour les monosplits, il existe des disparités au sein de cette famille. Les ventes d'unités extérieures de moins de 7kW progressent de +2,1% alors que celles de plus de 7kW baissent de -8,5%. Ces chiffres montrent une fois de plus la diminution de grosses applications (4 unités intérieures et plus) au profit de petites et moyennes réalisations (2 à 3 unités intérieures).

Données complémentaires: PAC & Clim'info

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

4. Matériaux et équipements : quelle évolution ?

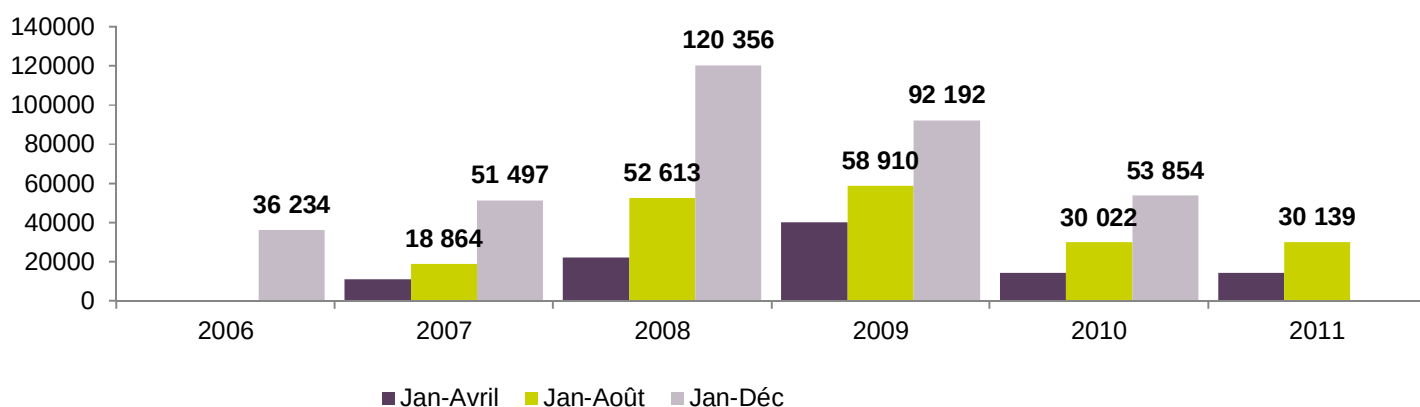
> Le marché des pompes à chaleur aérothermiques Air/Eau en France

Marché des pompes à chaleur air/eau (en unités) - Source: PAC&Clim'Info*	Janvier- Août 2010	Janvier- Août 2011	Evolution Jan-Août 2011 / Jan-Août 2010
Pompes à chaleur Air/Eau	30 022	30 139	+0,4%
Monoblocs	7 828	5 726	-26,9%
Biblocs	22 194	24 413	+10,0%

Les ventes des pompes à chaleur air/eau sont stables : +0,4% sur la période janvier-août 2011 par rapport à la même période 2010.

Evolution du marché des pompes à chaleur air/eau en France

Source : PAC & Clim'Info



Dans le détail, on remarque tout de même que les PAC monoblocs sont toujours en baisse (-27% à la fin août 2011), mais de manière moins importante qu'en 2010. Les monoblocs ne représentent plus que 19% des PAC Air/eau, contre 40% à fin Août 2008.

Concernant les biblocs, le marché est à nouveau en hausse à fin Août 2011, +10% après une baisse de 37% en 2010.

Les PAC de 10 à 20 kW représentent toujours la part la plus importante des PAC air/eau (60% à fin Août 2011). Cependant, on note une forte hausse des PAC biblocs petites puissances (de 5 à 10 kW) +59% à fin Août 2011. Ces PAC sont principalement installées dans le neuf et les maisons BBC, ces dernières sont en hausse cette année.

La hausse des petites puissances et des maisons BBC peut aussi expliquer la baisse visible dans les PAC haute température (< 60°C) -17% à fin Août 2011.

Les PAC haute température représentent 24% du total des PAC Air/Eau, contre 29% en 2010.

Données complémentaires: PAC & Clim'info

Le marché des pompes à chaleur Air/Eau

• La pompe à chaleur AIR / EAU récupère la chaleur de l'extérieur et la transfère à un niveau de température plus élevé dans le circuit d'eau chaude de l'installation du chauffage. Elle est généralement installée en extérieur. Le coefficient de performance chute quand la température devient faible et inférieure à zéro. Un appoint complémentaire : électricité, bois, ..., sera sollicité lorsque les températures deviendront négative (inf à 0°C).

* Le nombre d'appareils installés ou vendus à l'utilisateur n'entre pas dans le champ de l'étude. Les statistiques produites concernent uniquement le marché français, hors export et Dom Tom. Les chiffres recueillis correspondent donc aux ventes réalisées par les fabricants et distributeurs vers la filière professionnelle. Par conséquent, les ventes à la grande distribution ne sont pas comptabilisées.

IV. Dynamique des marchés des énergies renouvelables en Rhône-Alpes

+7%

Evolution trimestrielle de la puissance solaire photovoltaïque - au 4ème trimestre 2011

+2%

Evolution trimestrielle de la puissance solaire photovoltaïque des petites installations raccordées (< ou = à 3kW) - au 1er trimestre 2012

+5%

Evolution trimestrielle du nombre d'installations en solaire thermique - au 1er trimestre 2012

+1%

Evolution trimestrielle du nombre d'installations en bois énergie - au 1er trimestre 2012

1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?

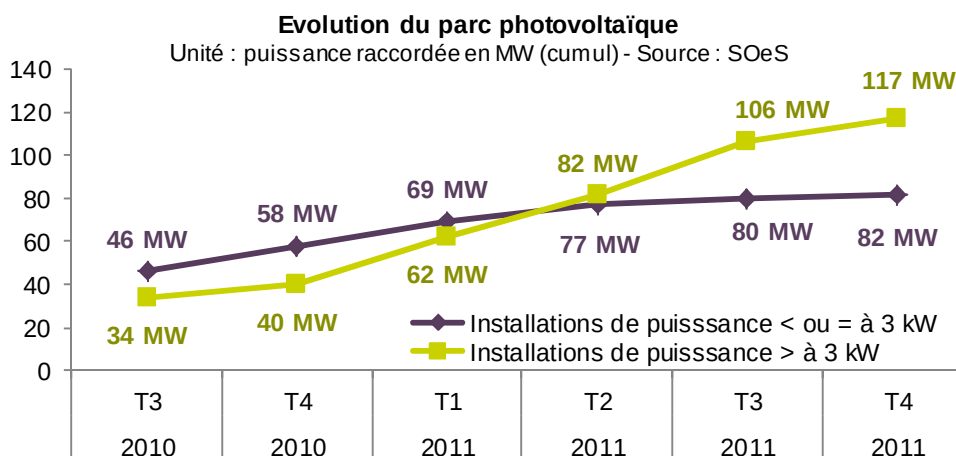
➤ Le parc photovoltaïque rhônalpin représente une puissance de 200 MW à la fin du 4^{ème} trimestre 2011

Puissance raccordée en MW en Rhône-Alpes (cumul) Source: SOeS	T3 2011	T4 2011*	Evolution
Puissance totale raccordée	186 MW	200 MW	+7%
Installations de puissance < ou = 3kW	80 MW	82 MW	+2%
Installations de puissance > 3kW	106 MW	117 MW	+11%

La progression de la puissance raccordée du parc photovoltaïque ralentit à la fin du 4^{ème} trimestre 2011

La puissance raccordée représente 200 MW à la fin du 4^{ème} trimestre 2011, soit une augmentation de +7% par rapport au trimestre précédent. Cette progression est surtout portée par les installations de puissance supérieure à 3 kW : +11% contre +2% pour les petites installations de puissance inférieure ou égale à 3 kW.

* Données du 4^{ème} trimestre 2011 provisoires



Modification du cadre réglementaire en 2012 pour les installations supérieures à 250 kWc

Trois décrets publiés en décembre 2011 viennent modifier le cadre réglementaire des installations supérieures à 250 kWc. Ils sont pris en application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite loi Grenelle II.

- **Décret n° 2011-1893** du 14 décembre 2011 modifiant le décret n° 2000-877 du 7 septembre 2000 relatif à l'autorisation d'exploiter les installations de production d'électricité.

Ce décret met en œuvre la suppression du régime de déclaration et définit le régime d'autorisation d'office en fixant un seuil de puissance, dans le cas des installations photovoltaïques, à 12 MW. Ainsi, les installations supérieures à 250 kWc ne doivent plus faire l'objet d'une déclaration d'exploiter.

Entrée en vigueur : le 1er janvier 2012.

- **Décret n° 2011-2018** du 29 décembre 2011 portant réforme de l'enquête publique relative aux opérations susceptibles d'affecter l'environnement.
- **Décret n° 2011-2019** du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact des projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements.

Ces deux décrets concernent les installations photovoltaïques au sol supérieures à 250 kWc pour lesquelles une étude d'impact, une enquête publique et un permis de construire sont obligatoires.

Entrée en vigueur : à compter du 1er juin 2012 (date de dépôt des dossiers ou de l'ouverture de l'enquête publique).

Source : <http://www.photovoltaique.info/>

kWc : kiloWatt-crête
MW : mégawatt

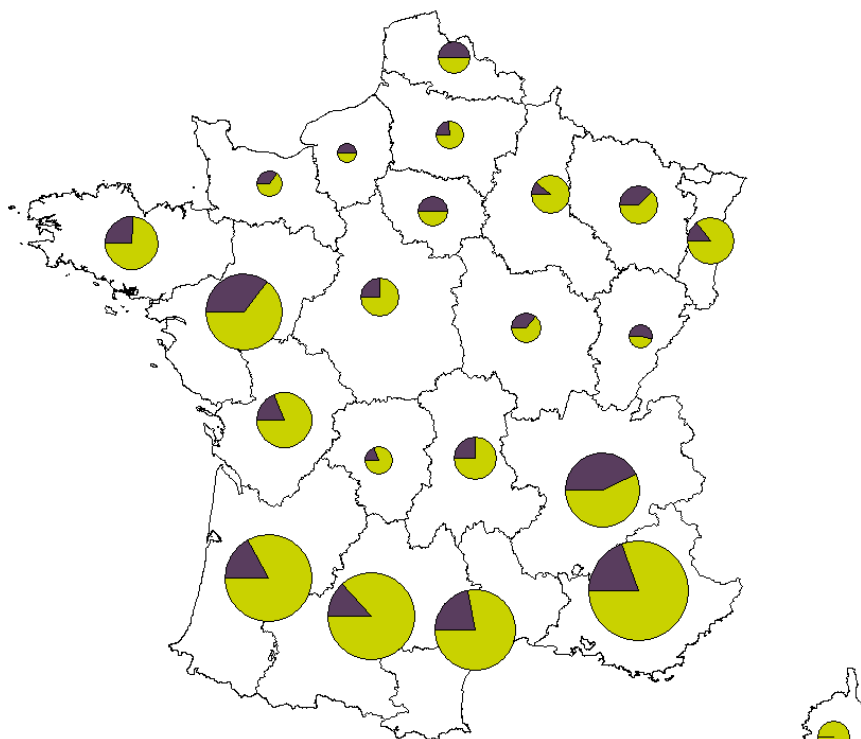
1. Comment progresse le marché du solaire photovoltaïque ?

Installation raccordées au 31 dec. 2011 Source: SOeS	Rhône-Alpes	France	Part de Rhône-Alpes / Fce	Rang RA / Fce
Puissance totale raccordée	200 MW	2 539 MW	8%	6
dont installations de puissance < ou = 3kW	82 MW	566 MW	15%	1
Nombre total d'installations	33 423	238 352	14%	1
dont installations de puissance < ou = 3kW	31 183	214 011	15%	1

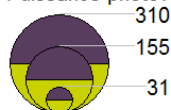
Données provisoires

Puissance photovoltaïque raccordée à la fin du 4ème trimestre 2011

Unité : kW – Source : SOeS d'après ERDF et RTE

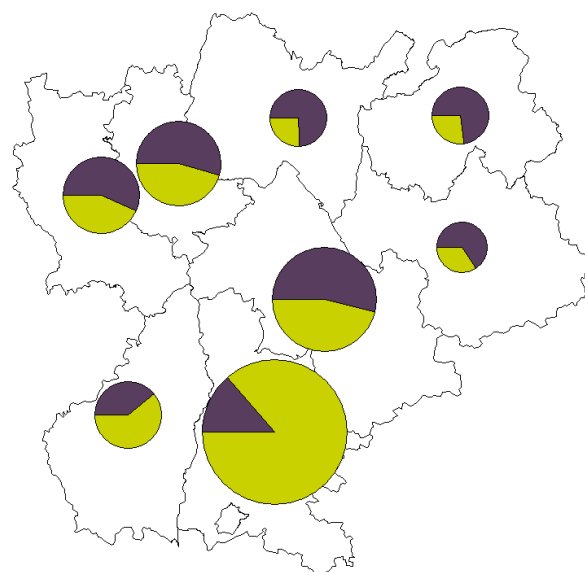


Puissance photovoltaïque raccordée (en MW)

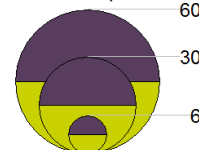


■ Installations de puissance < ou = à 3 kW
■ Installations de puissance > à 3 kW

* Détail non disponible



Puissance photovoltaïque raccordée (en MW)



■ Installations de puissance < ou = à 3 kW
■ Installations de puissance > à 3 kW

Le plus grand parc photovoltaïque rhônalpin à Montéleger

Inauguré fin novembre après 30M€ d'investissement, le désormais plus grand parc photovoltaïque en Rhône-Alpes est implanté sur la commune de Montéleger (Drôme).

Cette centrale est caractérisée par 35 000 panneaux répartis sur 17,7ha, pour une surface de capteurs de 72 800m² et une puissance installée de 8,2MW.

Sa production équivaut à la consommation de 4 500 foyers.

La puissance total raccordée de la Drôme devrait donc encore augmenter au cours de l'année 2012.

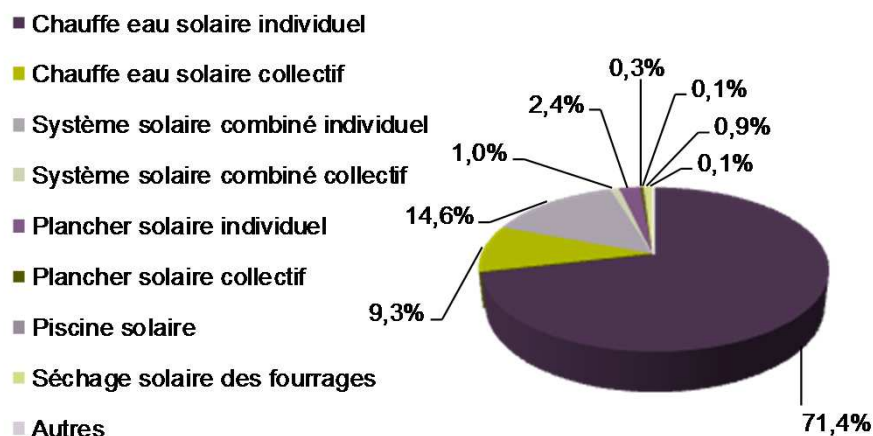
2. Comment progresse le marché du solaire thermique ?

➤ 22 708 installations solaires thermiques à la fin du 1er trimestre 2012 en Rhône-Alpes, soit une augmentation de +5% par rapport au trimestre précédent

Type d'équipements Unité : Nombre d'installations Source : OREGES	Nb installations recensées à la fin du T4 2011	Nb installations recensées à la fin du T1 2012	Evol.
Solaire thermique	21 728	22 708	+5%
Chauffe eau solaire individuel	15 687	16 214	+3%
Chauffe eau solaire collectif	1 749	2 112	+21%
Système solaire combiné individuel	3 242	3 312	+2%
Système solaire combiné collectif	198	223	+13%
Plancher solaire individuel	534	538	+1%
Plancher solaire collectif	66	67	+2%
Piscine solaire	25	25	=
Séchage solaire des fourrages	205	203	-1%
Autres	22	14	NS.

Répartition en Rhône-Alpes des équipements en solaire thermique au 1er trimestre 2012

Unité : Nombre d'installations - Source : OREGES



À fin mars 2012, la région Rhône-Alpes compte 22 708 installations solaires thermiques, dont 16 214 équipements de chauffes eau solaires individuels (soit 71,4% des installations solaires thermiques).

Le nombre d'installations solaires thermiques est en hausse de +5%. La progression porte principalement sur les installations de **chauffes eau solaires collectifs (+21%)** et de **systèmes solaires combinés collectifs (+13%)**.

L'augmentation du nombre de chauffes eau solaires individuels est également importante : **527 chauffes eau solaires individuels supplémentaires** (363 pour les chauffes eau solaires collectifs).

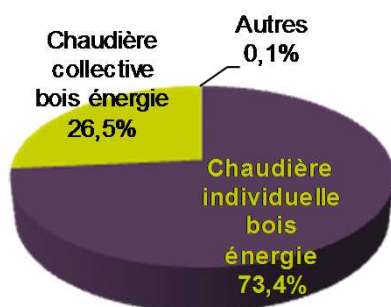
3. Comment progressent les autres marchés des énergies renouvelables ?

- 7 129 installations bois énergie à la fin du 1er trimestre 2012 en Rhône-Alpes, soit une augmentation de +1% par rapport au trimestre précédent

Type d'équipements Unité : Nombre d'installations Source : OREGES	Nb installations recensées à la fin du T4 2011	Nb installations recensées à la fin du T1 2012	Evol.
Bois énergie	7 028	7 129	+1%
Chaudière individuelle bois énergie	5 238	5 236	-0%
Chaudière collective bois énergie	1 779	1 886	+6%
Autres	11	7	NS.

Répartition en Rhône-Alpes des équipements en bois énergie au 1er trimestre 2012

Unité : Nb d'installations - Source : OREGES



Le nombre d'installations bois énergie est stable : **7 129 installations recensées à fin mars 2012**, dont **5 236 chaudières individuelles bois énergie** (soit **73,4%** des installations bois énergie).

La progression des chaudières collectives bois énergie se distingue avec une légère hausse de **+6%** soit **107 installations supplémentaires** entre fin décembre 2011 et fin mars 2012.

- 7 installations de production combinée cogénération à la fin du 1er trimestre 2012 en Rhône-Alpes

Type d'équipements Unité : Nombre d'installations Source : OREGES	Nb installations recensées à la fin du T4 2011	Nb installations recensées à la fin du T1 2012	Evol.
Production combinée cogénération*	7	7	=

Le nombre d'installations de production combinée cogénération reste stable par rapport au trimestre précédent.

*La production combinée de cogénération

La cogénération consiste à produire, à partir d'une énergie primaire combustible, deux énergies secondaires utilisables :

- énergie mécanique ou énergie électrique
- énergie thermique

Source : www.industrie.gouv.fr

- 73 installations de petit éolien à la fin du 1er trimestre 2012 en Rhône-Alpes

Type d'équipements Unité : Nombre d'installations Source : OREGES	Nb installations recensées à la fin du T4 2011	Nb installations recensées à la fin du T1 2012	Evol.
Petit éolien	73	73	=

Le nombre d'installations de petit éolien reste stable par rapport au trimestre précédent.

ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
ANRU : Agence National pour la Rénovation Urbaine
BBC: Bâtiment basse consommation
CAPEB: Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment
CEQUAMI: Certification Qualité en Maisons Individuelles
CERQUAL: Certification QUALITEL
CERTIVEA : Certification de bâtiments tertiaires
CGDD : Commissariat général au Développement durable
COBBAC : Conception de bâtiments à basse consommation ou passifs
DDT : Direction départementale des territoires
DREAL : Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature
DPE: Diagnostic de Performance Energétique
DREAL: Direction Régionale de l'Equipement de l'Aménagement et du Logement
DRV: Débit Réfrigérant Variable
Eco-PLS: Eco Prêt Logement Social
Eco-PTZ: Eco Prêt à Taux Zéro
ECS: Eau Chaude Sanitaire
EDF : Electricité De France
EnR: Energies Renouvelables
ERDF : Electricité Réseau Distribution France
ERP : Etablissement Recevant du Public
FEE Bat: Formation aux Economies d'Energie dans le Bâtiment
FFB: Fédération Française du Bâtiment
GES : Gaz à Effet de Serre
HPE: Haute Performance Energétique
HPE-EnR: Haute Performance Energétique Energies Renouvelables
HQE: Haute Qualité Environnementale
INSEE: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
MEEDDM: Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer
MEEDDTL : Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et des Transports et du Logement
NF: Norme Française
OPATB : Opérations Programmées d'Amélioration Thermique et Energétiques des Bâtiments
OREGES: Observatoire de l'Energie et des Gaz à Effet de Serre
PAC : Pompe à Chaleur
REBBAC : Rénovation de bâtiments à basse consommation d'énergie
RT : Réglementation Thermique
RTE : Réseau de Transport d'Electricité
SGFGAS: Société de Gestion de Fonds de Garantie de l'Accession Sociale à la Propriété
SHON: Surface Hors Œuvre Nette
SOeS: Service de l'Observation et des Statistiques
THPE: Très Haute Performance Energétique
THPE-EnR: Très Haute Performance Energétique Energie Renouvelables

Avec le concours...

...des membres de la CERA



Fédération Française du Bâtiment Région Rhône-Alpes
Fédérations du Bâtiment et des Travaux Publics :
Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie,
Haute-Savoie



les **Chambres de Commerce**
et d'**Industrie Rhône-Alpes**



Institut national de la statistique
et des études économiques



...de la Région Rhône-Alpes

Rhône-Alpes

...de l'ADEME



Cellule Economique Rhône-Alpes

**55 avenue Galline
69100 VILLEURBANNE**

**Tél: 04-72-61-06-30 - Fax: 04-78-14-57-08 - E-mail : cera@cera-btp.fr
Site regional : www.cellule-eco-rhone-alpes.asso.fr
Site national : www.cerc-actu.com**